

Comité des normes de l'OMPI (CWS)

Septième session
Genève, 1^{er} – 5 juillet 2019

REVISION DE LA NORME ST.27 DE L'OMPI

Document établi par le Bureau international

INTRODUCTION

1. À sa sixième session tenue en 2018, le Comité des normes de l'OMPI (CWS) a approuvé la norme révisée ST.27 de l'OMPI, version 1.1, et a adopté la nouvelle annexe V "Document d'orientation" de la norme ST.27 comme provisoire. Les changements apportés comprenaient la modification des événements relatifs au paiement de la taxe de maintien et l'amélioration des descriptions des événements pour les changements de nom et les transferts de titularité. Plusieurs autres propositions ont été renvoyées à l'Équipe d'experts chargée de la situation juridique pour examen approfondi (voir les paragraphes 74 à 86 du document CWS/6/34).

2. À sa sixième session, le CWS a également révisé la description de la tâche n° 47 comme suit : "élaborer une proposition finale concernant les événements détaillés ainsi qu'un document d'orientation pour les données sur la situation juridique des brevets; élaborer une recommandation relative à l'échange de données sur la situation juridique des marques et des dessins et modèles industriels par les offices de propriété industrielle" (voir le paragraphe 73 du document CWS/6/34).

PROPOSITION DE REVISION DE LA NORME ST.27

3. Dans le cadre de la tâche n° 47, l'Équipe d'experts chargée de la situation juridique a établi une proposition relative à la révision de la norme ST.27, eu égard en particulier à la mise à jour de la liste des événements détaillés et à l'adjonction d'une nouvelle annexe contenant des exemples de scénarios courants. L'équipe d'experts a également examiné les propositions qui lui ont été soumises par le CWS, mentionnées au paragraphe 1.

MODIFICATION DE LA LISTE DES EVENEMENTS (ANNEXE I DE LA NORME ST.27 DE L'OMPI)

4. En réponse à la proposition relative à un nouvel événement sur les “brevets d’addition”, l’équipe d’experts a estimé que les brevets d’addition étaient déjà couverts par les événements existants. Les brevets d’addition sont un type de brevet fourni par certains offices de propriété industrielle. L’équipe d’experts propose d’actualiser la description de certaines catégories définies dans la norme ST.27 afin d’apporter des précisions sur les différents types de demande et types de droit de propriété industrielle qui sont couverts. Il est proposé d’apporter les modifications ci-après aux catégories A et F et de créer des renvois depuis les autres catégories vers les catégories A ou F, selon qu’il convient (suivi des modifications ajoutés par rapport à la version 1.1 publiée en novembre 2018) :

A. Dépôt d’une demande : Cette catégorie désigne un groupe d’événements en rapport avec le dépôt ~~d’une de divers types de demandes de droit de propriété industrielle~~. Elle englobe par exemple la réception par un office de propriété industrielle national ou régional d’une demande d’octroi d’un droit de propriété industrielle accompagnée de tout document supplémentaire et des taxes nécessaires pour l’obtention d’une date de dépôt en vertu de la législation nationale, ou de la législation ou de la convention régionale ou du Traité de coopération en matière de brevets (PCT), selon le cas. Parmi les types de demandes couverts figurent les brevets d’invention, les modèles d’utilité, les certificats complémentaires de protection, les brevets de plante, les brevets de dessin ou modèle, les certificats d’auteur d’invention, les certificats d’utilité et les brevets d’addition. Cette catégorie comprend également des événements relatifs au dépôt d’une demande provisoire, d’une demande divisionnaire, d’une demande de continuation ou de continuation-in-part ou d’une demande de transformation. Elle couvre également l’entrée d’une demande internationale dans la phase nationale ou régionale.

F. Octroi d’un droit de propriété industrielle : Cette catégorie regroupe les événements qui se rapportent à la date d’effet de l’octroi d’un droit de propriété industrielle ou de l’inscription d’un droit de propriété industrielle au registre de l’office. Il peut s’agir par exemple de l’octroi d’un droit de propriété industrielle à la suite d’un examen, d’un recours, d’un réexamen avant la délivrance ou de l’irrecevabilité, du rejet ou du retrait d’une demande d’examen avant la délivrance. Parmi les types de droit de propriété industrielle couverts figurent les brevets d’invention, les modèles d’utilité, les certificats complémentaires de protection, ainsi que tout autre droit de propriété industrielle résultant des types de demandes couverts par la catégorie A. Les événements relevant de cette catégorie peuvent faire passer une demande du stade de l’examen ou de la contestation avant la délivrance au stade de la délivrance.

5. Lorsque les propositions de révision auront été approuvées, il est proposé de mettre à jour l’annexe II de la norme ST.27 afin de tenir compte de ces modifications.

6. En ce qui concerne la proposition relative à l’ajout de la phrase “au déposant” aux événements D14 et D15, l’équipe d’experts a estimé que les offices de propriété industrielle ne fournissaient pas tous le rapport de recherche et d’examen au déposant lorsque ce rapport était terminé. L’équipe d’experts propose de modifier la description de ces événements comme suit :

D14. Rapport de recherche ~~publié-terminé~~ (Un rapport de recherche sur l’état de la technique à l’égard d’une demande a été ~~publié-terminé par l’office de propriété industrielle~~).

D15. Rapport d’examen ~~publié-terminé~~ (Un rapport d’examen quant au fond a été terminé par l’office de propriété industrielle ~~ou une notification des motifs de rejet de la demande a été publié~~).

7. À sa sixième session, le CWS a approuvé une proposition tendant à apporter des précisions concernant les événements R12 à R14. L'équipe d'experts a estimé que des précisions supplémentaires aideraient les utilisateurs à mieux comprendre les différences entre ces événements et propose les modifications supplémentaires suivantes :

R12*. ~~Changement de nom du déposant ou du titulaire ou transfert de titularité inscrit (Un changement dans la personne du déposant de la demande ou du titulaire du droit de propriété industrielle, un transfert de titularité ou une cession, tel qu'un changement de nom ou de structure, a été inscrit par l'office de la propriété industrielle. Il peut s'agir d'une correction apportée à un nom, d'un changement de nom légal, d'un transfert, ou d'une cession ou d'une procédure juridique).~~ Cet événement détaillé est destiné à être utilisé par les offices de propriété industrielle qui ne sont pas en mesure d'établir de distinction entre les événements R13 et R14. Si une distinction est possible, l'utilisation des événements R13 et R14 est fortement recommandée.

R13*. ~~Changement de nom du déposant ou du titulaire inscrit (Un changement de nom du déposant de la demande ou du titulaire du droit de propriété industrielle n'indiquant pas qu'un transfert a été inscrit par l'office de la propriété industrielle). Les raisons les plus souvent invoquées pour ce type de changement sont les corrections apportées à des noms, les erreurs d'orthographe ou les changements de nom légal, par exemple lors d'une fusion.)~~

R14*. ~~Transfert inscrit (Un transfert de titularité, ou une cession ou une modification de la structure du déposant de la demande ou du titulaire du droit de propriété industrielle a été inscrit par l'office de la propriété industrielle). Cet événement indique qu'une expression d'intérêt a été adressée par une partie à une autre partie, dans le cadre d'un échange volontaire, d'une cession ou d'une obligation contractuelle.)~~

8. Un membre de l'équipe d'experts a proposé un nouvel événement pour enregistrer la date d'entrée en vigueur d'un certificat complémentaire de protection (CCP). L'équipe d'experts a estimé que cet événement serait utile étant donné qu'un certain nombre d'offices de propriété industrielle ont indiqué qu'ils avaient un événement national pour cette situation dans leur réponse à l'enquête sur les CCP et les prolongations de validité des brevets pour la partie 7 du Manuel de l'OMPI. L'équipe d'experts propose le nouvel événement ci-après pour la norme ST.27 de l'OMPI :

F17. Droit de propriété industrielle entré en vigueur. (Cet événement concerne les droits de propriété industrielle qui entrent en vigueur un certain temps après l'octroi, tels que les certificats complémentaires de protection. Les offices ne sont pas tenus d'utiliser cet événement lorsque l'octroi et l'entrée en vigueur ont lieu en même temps, comme dans le cas de la délivrance d'un brevet.)

9. L'équipe d'experts propose de remplacer l'intitulé de la catégorie S "Licences" par "Licences et transactions connexes" afin de mieux tenir compte des événements de la catégorie S qui n'impliquent pas la concession de licences, comme les sûretés réelles ou les contrats de redevances. L'équipe d'experts a également envisagé de réduire le nombre d'événements dans la catégorie S du fait que certaines distinctions concernant les concessions de licences pourraient plutôt être enregistrées en tant que données supplémentaires. Une étude plus approfondie doit être réalisée avant qu'une proposition puisse être présentée.

NOUVELLE ANNEXE V DE LA NORME ST.27 DE L'OMPI

10. Pour donner suite à la décision prise par le CWS à sa sixième session, l'équipe d'experts a rédigé une proposition finale concernant le document d'orientation. L'équipe d'experts a préparé une nouvelle série d'exemples destinés à aider les offices de propriété industrielle et autres offices à comprendre comment utiliser la norme ST.27. Ces exemples ont été préparés sur la base d'un ensemble de scénarios courants recensés par l'équipe d'experts, chaque scénario étant assorti d'exemples fournis par différents offices. Ces exemples visent à mieux illustrer la façon dont les événements nationaux peuvent être reliés aux événements définis dans la norme ST.27 et la manière de transformer ces correspondances en fichier de données conforme à la norme ST.27 pouvant être échangé avec des tiers.

11. Compte tenu de la longueur et des différentes finalités de ces exemples, il est proposé de les faire figurer dans une nouvelle annexe de la norme ST.27 plutôt que de les incorporer dans le document d'orientation actuel figurant à l'annexe V de la norme ST.27. Dans cette proposition, les nouveaux exemples figureraient dans une nouvelle annexe V intitulée "Document d'orientation contenant des exemples de scénarios courants". Le document d'orientation actuel faisant l'objet de l'annexe V deviendra l'annexe VI et sera renommé "Document d'orientation fondé sur les catégories".

12. La nouvelle annexe V proposée pour la norme ST.27 est présentée à l'annexe I du présent document. Seuls la numérotation et le titre de l'annexe V actuelle seront modifiés. Celle-ci n'est donc pas présentée au CWS pour examen.

DEBAT SUR L'ORGANISATION DES EVENEMENTS

13. Le Bureau international s'est appuyé sur les tableaux de correspondance fournis par les offices de propriété industrielle pour examiner les événements figurant dans la norme ST.27 et en vérifier la cohérence et l'utilité. Cette analyse a mis en lumière un certain nombre de points qui pourraient être améliorés en ce qui concerne l'organisation des événements. Sur les 168 événements figurant dans la version 1.1 de la norme ST.27 de l'OMPI, 46 événements (25%) sont directement liés à un autre événement dans la même catégorie. Par exemple, A16 concerne les demandes divisionnaires déposées, A17 les demandes divisionnaires rejetées et A18 les demandes divisionnaires acceptées. Pour les événements A17 ou A18, l'historique de l'événement devrait comprendre un événement A16 antérieur.

14. Toutefois, ces relations ne sont pas prises en considération dans les données relatives aux événements définis dans la norme ST.27 que les offices échangent. Les codes d'événement A16, A17 et A18 n'indiquent pas que ces événements sont interdépendants. Le fait de fournir des informations plus précises sur les relations entre les événements dans les données échangées entre les offices permettrait de mieux comprendre, de mieux mettre en œuvre et de mieux utiliser la norme ST.27.

15. Le Bureau international, en concertation avec les membres de l'équipe d'experts, a proposé à cette dernière d'ajouter aux codes des événements figurant dans la norme ST.27 trois caractères supplémentaires indiquant le type de procédure que l'événement comprend. Cette proposition visait à améliorer la norme ST.27 en fournissant des précisions sur certains liens entre les événements et en apportant plusieurs autres avantages, indiqués ci-après.

16. La proposition contenait une liste de 15 extensions pouvant couvrir l'ensemble des 168 événements figurant dans la norme ST.27; ces extensions, ainsi que leur description, figurent à l'annexe II du présent document, pour examen par le CWS.

17. Exemples d'utilisation :

- le code A16 pourrait être remplacé par A16.fil, car il concerne les demandes déposées,
- le code A17 pourrait être remplacé par A17.rej, car il concerne les demandes rejetées,
- le code A18 pourrait être remplacé par A18.acc, car il concerne les demandes acceptées.

18. Ce système pourrait être développé plus avant, à savoir que les codes d'événements connexes pourraient utiliser le même numéro, mais se distinguer par leur extension. Si l'on reprend l'exemple ci-dessus :

- le code A16 deviendrait A16.fil, car il concerne les demandes déposées,
- le code A17 deviendrait A16.rej, car il concerne les demandes déposées en vertu du code A16 qui ont été rejetées,
- le code A18 deviendrait A16.acc, car il concerne les demandes déposées en vertu du code A16 qui ont été acceptées.

19. Cette solution offre un certain nombre d'avantages. Elle permet d'apporter des précisions sur les relations entre les événements. Elle permet d'organiser le système de codage et de faciliter ainsi l'utilisation et la mise en œuvre de la norme ST.27. Elle offre une certaine flexibilité en ce qu'elle permettra d'ajouter des événements manquants selon que de besoin : si le nouvel événement est lié à un événement figurant dans la norme ST.27, le code numérique de l'événement correspondant pourra être réutilisé avec une extension différente.

20. Ce système permet également aux offices de propriété industrielle de mieux tenir compte des événements nationaux qui ne sont pas actuellement mis en œuvre dans le cadre de la norme ST.27. Les événements pour lesquels on ne trouve aucune précision dans la norme ST.27, tels que l'événement D00, peuvent être assortis d'une extension appropriée pour indiquer plus précisément la nature de l'événement national. Les offices pourront tester ces événements en fonction de leurs besoins et les données concernant l'utilisation de ces événements pourront être recueillies et examinées en vue de leur inclusion dans les futures versions de la norme ST.27.

21. Cette proposition présente cependant un certain nombre d'inconvénients potentiels. Certains offices préfèrent les codes d'événement existants du fait qu'ils sont plus courts ou plus simples. D'autres souhaitent maintenir le système actuel afin de préserver leurs investissements et plans de mise en œuvre. D'autres offices encore ne sont pas persuadés que les avantages potentiels l'emportent sur la complexité accrue des informations supplémentaires. En revanche, certains offices estiment que les modifications proposées ne vont pas assez loin et qu'il faudrait procéder à une plus grande réorganisation de la liste des événements et des codes.

MODIFICATIONS APPORTEES A LA PARTIE PRINCIPALE DE LA NORME ST.27

22. Compte tenu des questions soulevées concernant l'organisation des événements, l'équipe d'experts a besoin de plus de temps pour examiner cette proposition. Certains membres de l'équipe d'experts étaient favorables à la proposition, d'autres étaient réticents à l'idée d'apporter des modifications et d'autres encore souhaitaient examiner d'autres solutions pour classer les événements figurant dans la norme ST.27. La proposition étant encore en cours de révision par l'équipe d'experts, des informations supplémentaires seront présentées oralement à la septième session du CWS.

23. Il serait souhaitable de définir le format définitif du code de situation de la norme ST.27 afin que les offices de propriété industrielle puissent poursuivre avec assurance la mise en œuvre de la norme ST.27. Le Bureau international propose donc de réserver trois caractères supplémentaires à ajouter à la fin des codes d'événement figurant dans la norme ST.27. Les caractères réservés seront fixés sous la forme "xxx" dans la version de la norme ST.27 adoptée à la présente session du CWS. De nombreuses normes en vigueur dans le secteur privé comprennent des champs réservés pour une éventuelle utilisation future, à l'instar de plusieurs normes de l'OMPI, telles que la norme ST.8. L'équipe d'experts continuera d'examiner les utilisations possibles de ces caractères réservés après la septième session du CWS et présentera une proposition relative à l'utilisation des caractères réservés à la huitième session du CWS, si l'équipe d'experts parvient à un accord. En attendant qu'une telle proposition soit adoptée par le CWS prochainement, les caractères réservés seront réservés pour une utilisation future.

24. Pour tenir compte de cette proposition, il est suggéré d'apporter les modifications ci-après dans la partie principale de la norme ST.27 (suivi des modifications ajoutés par rapport à la version publiée en novembre 2018) :

a) Code d'événement principal, paragraphe 31 :

31. Les événements principaux sont codés moyennant la combinaison d'une lettre unique suivie du numéro "10", puis d'un point et de "xxx". La lettre unique est attribuée en fonction de la catégorie. Les trois caractères supplémentaires après le point sont réservés pour une utilisation future éventuelle.

b) Code d'événement détaillé, paragraphe 34 :

34. Les événements détaillés sont codés au moyen d'une combinaison d'une lettre unique suivie d'un nombre à deux chiffres de 11 à 99, puis d'un point et de "xxx". La lettre unique est fonction de la catégorie. Les codes d'événements détaillés figurent à l'annexe I. Les trois caractères supplémentaires après le point sont réservés pour une utilisation future éventuelle.

c) Le texte actuel de l'avertissement sera remplacé par le texte ci-après :

Avertissement du Bureau international

Les offices de propriété industrielle peuvent commencer à mettre en œuvre la norme ST.27 pour l'échange de données sur la situation juridique des brevets. L'Équipe d'experts chargée de la situation juridique va continuer de réviser les intitulés et les descriptions des catégories et des événements selon que de besoin tandis que les offices de propriété industrielle continuent d'améliorer la concordance.

Le CWS est convenu de réserver trois caractères supplémentaires dans le code de situation pour chaque événement. Ces caractères réservés sont utiles pour les travaux futurs sur la norme et sont réservés maintenant de sorte que les offices puissent mettre en œuvre la norme actuelle avec assurance. L'Équipe d'experts chargée de la situation juridique examinera plus avant les propositions relatives à l'utilisation des caractères réservés après la septième session du CWS, puis présentera à la huitième session du CWS un rapport sur les propositions qui auront été approuvées. Si aucune proposition n'était approuvée par l'équipe d'experts, les caractères réservés ne seraient toujours pas utilisés, mais resteraient en place pour une utilisation future éventuelle.

25. *Le CWS est invité*

a) *à prendre note du contenu du présent document;*

b) *à examiner et approuver la proposition de révision de la partie principale de la norme ST.27 de l'OMPI, mentionnée au paragraphe 24;*

c) *à examiner et approuver la proposition de révision de l'annexe I, ainsi que les mises à jour correspondantes à l'annexe II, de la norme ST.27 de l'OMPI, mentionnées aux paragraphes 4 à 8;*

d) *à examiner et approuver la proposition de nouveau document d'orientation contenant des exemples de scénarios courants, qui ferait l'objet de l'annexe V de la norme ST.27 de l'OMPI, mentionnée aux paragraphes 10 à 12 et reproduite à l'annexe I du présent document, et à renuméroter l'annexe V pour qu'elle devienne l'annexe VI, en la renommant "Document d'orientation fondé sur les catégories; et*

e) *à formuler des observations sur les utilisations possibles du champ réservé ou des 15 extensions proposés par le Bureau international, mentionnés aux paragraphes 15 à 18 et 23 et 24.*

[L'annexe I suit (annexe V de la norme ST.27)]

NORME ST.27 – ANNEXE V

DOCUMENT D'ORIENTATION CONTENANT DES EXEMPLES DE SCÉNARIOS COURANTS

La présente annexe est proposée pour adoption à la septième session du CWS. L'ancienne annexe V a été renumérotée et est devenue l'annexe VI.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	2
Structure du document.....	2
Structure des scénarios courants.....	2
Scénario 1 : Demande abandonnée ou réactivée.....	3
Exemple : DE.....	3
Exemple : EP	6
Exemple : GB	7
Exemple : KR.....	9
Exemple : US.....	11
Scénario 2 : Transfert de titularité / changements concernant la cession ou la concession sous licence	13
Exemple : EP	13
Exemple : JP	14
Exemple : GB	15
Exemple : KR.....	17
Scénario 3 : Réexamen du droit de propriété industrielle et révocation du brevet	20
Exemple : DE.....	20
Exemple : EP	23
Exemple : JP	24
Exemple : GB	25
Exemple : KR.....	27
Exemple : US.....	29
Scénario 4 : CCP ou prolongation de la validité du brevet octroyé / délivré.....	32
Exemple : DE.....	32
Exemple : GB	33
Exemple : JP	35
Exemple : KR.....	36
Exemple : US.....	40
Scénario 5 : Modèle d'utilité inscrit / octroyé, puis tombé en déchéance	43
Exemple : DE.....	43
Exemple : JP	44
Exemple : KR.....	45

INTRODUCTION

1. La norme ST.27 de l'OMPI vise à offrir un schéma normalisé permettant de décrire des événements nationaux, régionaux ou internationaux relatifs à la situation juridique d'un brevet ou d'un certificat complémentaire de protection (CCP) d'une manière générale qui soit compréhensible pour un utilisateur n'ayant pas une connaissance approfondie de la législation ou des pratiques particulières de l'office de propriété intellectuelle chargé du traitement. Les événements définis dans la norme ST.27 sont les catégories, les événements principaux et les événements détaillés.
2. Il est recommandé aux offices de propriété intellectuelle d'établir la correspondance entre leurs événements nationaux ou régionaux et les événements définis dans la norme ST.27 afin que tout utilisateur puisse comprendre la situation juridique d'une demande ou d'un droit de propriété industrielle sans avoir de connaissance approfondie des pratiques nationales ou régionales particulières en matière de traitement. Les offices devraient s'efforcer d'établir la correspondance entre leurs événements nationaux ou régionaux et un ou plusieurs événements détaillés ou principaux. S'il leur est impossible d'établir la correspondance avec un événement principal ou détaillé, ils devraient établir la correspondance avec une catégorie.
3. Tout office de propriété intellectuelle devrait établir la correspondance entre ses événements nationaux ou régionaux et des événements ou catégories normalisés en se fondant sur le titre et la description des événements, sur les exemples fournis dans la présente norme, sur le schéma général de traitement des brevets et des CCP et sur les scénarios proposés dans le présent document d'orientation. Les événements figurant dans la description des catégories et des événements principaux ne sont fournis qu'à titre d'exemple et ne limitent en rien la portée de la catégorie ou de l'événement principal.
4. Le présent document d'orientation est destiné à aider les offices de propriété intellectuelle à établir la correspondance entre leurs événements nationaux ou régionaux et les événements principaux, les événements détaillés et les catégories définis dans la norme ST.27. Il contient des exemples d'historiques possibles d'événements qui peuvent être repris pour décrire un scénario particulier. Ces exemples d'historiques correspondent soit à un brevet ou un CCP réel, soit à une situation théorique qui peut être propre à un office donné ou être générale; dans ce dernier cas, aucun événement ou date national ou régional ne sera indiqué.

STRUCTURE DU DOCUMENT

5. Le présent document d'orientation contient plusieurs scénarios courants de situations rencontrées dans de nombreux offices de propriété industrielle et présente des exemples de la façon dont différents offices de propriété industrielle établissent la correspondance entre leurs propres événements nationaux ou régionaux et les événements définis dans la norme ST.27. Ces exemples visent à illustrer les principes généraux pour établir des correspondances avec la norme ST.27.

STRUCTURE DES SCENARIOS COURANTS

6. Chaque scénario courant commence par une description générale de la situation couverte. Dans certains scénarios, deux scénarios différents sont décrits, chaque office de propriété industrielle n'en mettant qu'un seul en œuvre, comme dans le cas des CCP et des prolongations de la validité des brevets. Cette description est suivie d'un certain nombre d'exemples fournis par les différents offices de propriété industrielle. Chaque exemple illustre la façon dont l'office de propriété industrielle concerné enregistre le scénario décrit sous forme d'événements nationaux ou régionaux et comment il établit la correspondance entre ces événements nationaux ou régionaux et les événements définis dans la norme ST.27. Les différences entre les offices de propriété industrielle peuvent fournir des informations utiles pour comprendre le processus d'établissement de correspondances entre les événements nationaux ou régionaux et les événements définis dans la norme ST.27.
7. Les exemples figurant dans cette section comportent deux parties. La première partie contient des informations de base, notamment le numéro de demande ou de brevet permettant de localiser les documents officiels dans le registre national ou régional de l'office de propriété industrielle. Une partie des données relatives aux événements nationaux ou régionaux pertinents en ce qui concerne le scénario sont également présentées, ainsi qu'un tableau de correspondance qui établit la correspondance entre les événements nationaux ou régionaux et les événements définis dans la norme ST.27. La seconde partie indique la façon dont les données présentées conformément à la norme ST.27 doivent être formatées pour pouvoir être échangées avec d'autres offices de propriété industrielle, notamment les données associées aux événements, concernant par exemple le type de droit, le numéro de demande, le numéro de brevet, etc. Le formatage indiqué ci-après est purement théorique; l'échange réel comprendrait la transformation des données en XML conformément à la norme ST.96 de l'OMPI.

Scénario 1 : Demande abandonnée ou réactivée

Description

Une demande de brevet nationale ou régionale a été déposée auprès d'un office de propriété industrielle et l'examen quant au fond a commencé. La demande a été retirée par le déposant durant l'instruction pour une raison prévue par la législation nationale ou régionale, par exemple en cas d'absence de réponse à une notification de l'office. Ultérieurement, le déposant a réactivé avec succès la demande, tout en versant les taxes prescrites.

Exemple : DE

1. Correspondances avec la norme ST.27

Informations de base

- Numéro de la demande : 10 2 013 017 921.1
- Type de droit de propriété industrielle : brevet national

Lien vers le registre national des brevets : <https://register.dpma.de/DPMAreger/pat/register?AKZ=1020130179211>

Événement national ou régional		Événement prévu dans la norme ST.27		Date de l'événement	Remarques
code	description	code	titre		
R000	Demande en cours d'examen préliminaire	A10	Demande déposée	2013.10.24	Il s'agit là du premier événement national rapporté dans le cas d'une nouvelle demande de brevet; de fait, le code d'événement principal A10 est attribué pour indiquer le stade initial "Dépôt"; cet événement ne permet pas de faire la distinction entre les demandes nationales, régionales ou internationales.
R012	Demande d'examen valablement déposée	D11	Examen quant au fond demandé	2013.11.27	

Événement national ou régional		Événement prévu dans la norme ST.27		Date de l'événement	Remarques
code	description	code	titre		
R004	Procédure préalable à l'enregistrement achevée	A00	Aucune correspondance	2013.12.11	Cet événement national indique la fin de la procédure de dépôt; avec cet événement, il n'y a pas de changement de stade, c'est pourquoi il n'y a aucune correspondance avec un événement principal; il n'existe pas d'événement détaillé indiquant un stade correspondant, c'est pourquoi il n'y a aucune correspondance avec un événement détaillé; seule une attribution de catégorie est prévue; la catégorie A a été choisie car cet événement national est lié au dépôt.
R015	Communication officielle sur l'examen	D15	Rapport d'examen publié	2014.07.23	
R016	Réponse à la communication officielle	P00	Aucun rapport	2015.03.07	Une déclaration écrite du déposant a été reçue. Il s'agit d'une modification, d'une rectification ou d'autre chose pour laquelle une décision ne peut être prise qu'après lecture du contenu de la déclaration. C'est pourquoi seule la catégorie P a été choisie et qu'un événement spécifique a été attribué. Une correspondance avec l'événement P13 a été omise, car il ne s'agit pas toujours d'une modification en réponse à une demande du déposant.
R200	Publication de la demande (Offenlegungsschrift)	Q12	Demande publiée	2015.04.30	

Événement national ou régional		Événement prévu dans la norme ST.27		Date de l'événement	Remarques
code	description	code	titre		
R119	Demande réputée abandonnée pour cause de non-paiement de la taxe annuelle / le droit de propriété industrielle a expiré pour cause de non-paiement de la taxe annuelle	B12	Demande réputée retirée, abandonnée ou expirée	2016.05.03	Cet événement national est relié à la catégorie B ou à la catégorie H, selon que le droit de propriété industrielle a été octroyé ou non.
R073	Rétablissement demandé	C11	Réactivation de la demande demandée	2017.04.13	Cet événement national est relié à la catégorie C ou à la catégorie K, selon que le droit de propriété industrielle a été octroyé ou non.
R074	Rétablissement octroyé	C10	Demande réactivée	2017.05.14	Cet événement national est relié à la catégorie C ou à la catégorie K, selon que le droit de propriété industrielle a été octroyé ou non. Cet événement peut survenir sans demande expresse, c'est pourquoi l'événement principal a été choisi à la place de l'événement détaillé C13.
R015	Communication officielle sur l'examen	D15	Rapport d'examen publié	2019.01.31	

2. Données conformes à la norme ST.27

- a) Code de l'office selon la norme ST.3 : DE
- b) Date de création du fichier de données : 2019.04.01
- c) Identificateur du document
 - i. Numéro de la demande : 10 2 013 017 921.1
 - ii. Type de droit de propriété industrielle : brevet national
 - iii. Facultatif :
- d) Données relatives à l'événement

Date de l'événement	Code national	Code selon la norme ST.27	Code de situation	Données supplémentaires (facultatif)
2013.10.24	R000	A10	A-0-1-A10-A00-R000	
2013.11.27	R012	D11	A-1-2-D10-D11-R012	

Date de l'événement	Code national	Code selon la norme ST.27	Code de situation	Données supplémentaires (facultatif)
2013.12.11	R004	A00	A-0-0-A00-A00-R004	
2014.07.23	R015	D15	A-2-2-D00-D15-R015	
2015.03.07	R016	P00	A-0-0-P00-P00-R016	
2015.04.30	R200	Q12	A-0-0-Q10-Q12-R200	
2016.05.03	R119	B12	N-0-6-B10-B12-R119	
2017.04.13	R073	C11	N-6-6-C00-C11-R073	
2017.05.14	R074	C10	A-6-0-C10-C00-R074	
2019.01.31	R015	D15	A-2-2-D00-D15-R015	

Exemple : EP

1. Correspondances avec la norme ST.27

Informations de base

- Numéro de la demande : EP05795962
- Type de droit de propriété industrielle : brevet régional

Lien vers l'historique des événements sur la situation juridique INPADOC dans Espacenet :

https://worldwide.espacenet.com/publicationDetails/inpadoc?CC=EP&NR=1804761B1&KC=B1&FT=D&ND=1&date=20150902&DB=&locale=en_EP#

Événement national ou régional		Événement prévu dans la norme ST.27		Date de l'événement	Remarques
code	description	code	titre		
17P	Demande d'examen déposée	D11	Examen quant au fond demandé	2008.05.14	
17Q	Premier rapport d'examen envoyé	D15	Rapport d'examen publié	2009.04.22	
18D	Demande réputée retirée	B12	Demande réputée retirée, abandonnée ou expirée	2010.12.01	
18RA	Requête en rétablissement des droits avant l'octroi déposée	C11	Réactivation de la demande demandée	2011.04.20	
18RR	Décision concernant la requête en rétablissement des droits avant l'octroi	C13	Demande réactivée à la suite d'une demande de réactivation	2012.01.04	
D18D	Demande réputée retirée (supprimé)	Y10	Information relative à un événement corrigée ou supprimée	2012.01.04	

2. Données conformes à la norme ST.27

- a) Code de l'office selon la norme ST.3 : EP
- b) Date de création du fichier de données : 2019.05.01
- c) Identificateur du document :
 - i. Numéro de la demande : EP05795962
 - ii. Type de droit de propriété industrielle : brevet régional
 - iii. Facultatif : numéro du brevet : EP1804761B1, code de langue de dépôt : EN, date de dépôt : 2005.09.07
- d) Données relatives à l'événement

Date de l'événement	Code national	Code selon la norme ST.27	Code de situation	Données supplémentaires (facultatif)
2008.05.14	17P	D11	A-2-2-D10-D11-17P	
2009.04.22	17Q	D15	A-2-2-D00-D15-17Q	
2010.12.01	18D	B12	N-2-6-B10-B12-18D	
2011.04.20	18RA	C11	N-6-6-C00-C11-18RA	
2012.01.04	18RR	C13	A-6-2-C10-C13-18RR	
2012.01.04	D18D	Y10	A-0-0-Y10-Y10-D18D	

Exemple : GB

- 1. Correspondances avec la norme ST.27

Informations de base

- Numéro de la demande : GB1219221.7
- Type de droit de propriété industrielle : brevet national

Lien vers le registre national des brevets : <https://www.ipo.gov.uk/p-ipsum/Case/ApplicationNumber/GB1219221.7>

Événement national ou régional		Événement prévu dans la norme ST.27		Date de l'événement	Remarques
code	description	code	titre		
S.O.	Demande GB déposée	A12	Demande nationale ou régionale déposée	2012.10.25	Données extraites de notre gazette des brevets, également disponibles dans la section "Case Notes" du service IPSUM (Nom du déposant) Appareil et méthode de réalité augmentée Date de dépôt : 25 octobre 2012 GB1219221.7
S.O.	Examen demandé	D11	Examen quant au fond demandé	2012.10.25	
S.O.	Rapport d'examen publié	D15	Rapport d'examen publié	2013.05.02	Données extraites de notre système de gestion des documents plutôt que de notre registre.
S.O.	Fin de validité après S16	B10	Demande suspendue	2017.08.16	Données extraites de notre gazette des brevets du fait que les indications concernant la fin de validité sont retirées du registre lorsque la demande est restaurée GB1219221.7
S.O.	Demande de rétablissement	C11	Réactivation de la demande demandée	2018.03.05	Déposée le 2018.02.28
S.O.	Demande rétablie sur ordre du contrôleur général	C13	Demande réactivée à la suite d'une demande de réactivation	2018.03.05	Rétablie le 2018.03.05 sous réserve des conditions particulières applicables aux tiers

2. Données conformes à la norme ST.27

- a) Code de l'office selon la norme ST.3 : GB
- b) Date de création du fichier de données : 2019.05.01
- c) Identificateur du document
 - i. Numéro de la demande :
 - ii. Type de droit de propriété industrielle : brevet national
 - iii. Facultatif : numéro du brevet ou CCP, référence du dossier du déposant, code de langue de dépôt, catégorie de dépôt de la demande, date de dépôt, titre de l'invention
- d) Données relatives à l'événement

Date de l'événement	Code national	Code selon la norme ST.27	Code de situation	Données supplémentaires (facultatif)
2012.10.25 (effective date used as n° register event)	X000	A12	A-0-1-A10-A12-X000	Effective Country Code Gazette Number & Publication Date Priority Country Code, Document Number and Filing Date Applicant name(s)
2012.10.25 (effective date used as n° register event)	X000	D11	A-1-2-D10-D11-X000	Effective Country Code
2013.05.02 (effective date used as n° register event)	X000	D15	A-2-2-D00-D15-X000	Effective Country Code
2017.08.16 (effective date used as n° register event)	X000	B10	N-2-6-B10-B00-X000	Effective Country Code Reason Not In Force Category
2018.03.05	X000	C11	N-6-6-C00-C11-X000	Effective Country Code
2018.03.05	X000	C13	A-6-2-C10-C13-X000	Effective Country Code Third Party Terms Indicator

Exemple : KR

1. Correspondances avec la norme ST.27

Informations de base

- Numéro de la demande : 10-2007-7010267
- Type de droit de propriété industrielle : brevet national

Lien vers le registre national des brevets : <http://eng.kipris.or.kr/enghome/main.jsp>

Événement national ou régional		Événement prévu dans la norme ST.27		Date de l'événement	Remarques
code	description	code	titre		
PA0105	Document conforme à l'article 203 de la loi sur les brevets	A15	Demande selon le PCT entrée dans la phase nationale ou régionale	2007.05.04	
	Demande de modification	P11	Modification de la demande demandée	2007.07.03	

Événement national ou régional		Événement prévu dans la norme ST.27		Date de l'événement	Remarques
code	description	code	titre		
	[Modification de la description, etc.] Modification	P13	Demande modifiée	2007.08.30	
	[Modification de la demande de brevet, etc.] Modification	P13	Demande modifiée	2007.09.10	
	[Constitution d'un mandataire secondaire] Rapport sur le mandataire (représentant)	R17	Changement concernant le mandataire inscrit	2007.09.10	
	[Constitution d'un mandataire] Rapport sur le mandataire (représentant)	R17	Changement concernant le mandataire inscrit	2007.09.10	
	Notification d'invalidation	B12	Demande réputée retirée, abandonnée ou expirée	2007.09.10	
	[Réexamen de la date d'expiration] Demande d'extension de la période (réduction, réexamen de la date d'expiration)	C11	Réactivation de la demande demandée	2007.09.13	
	Notification de réactivation	C13	Demande réactivée à la suite d'une demande de réactivation	2007.09.28	
PG1501	Mise à la disposition du public de la demande	Q12	Demande publiée	2007.10.25	

2. Données conformes à la norme ST.27

- a) Code de l'office selon la norme ST.3 : KR
- b) Date de création du fichier de données : 2019.05.01
- c) Identificateur du document
 - i. Numéro de la demande : 10-2007-7010267
 - ii. Type de droit de propriété industrielle : brevet national
 - iii. Facultatif : numéro du brevet ou CCP (10-1276080), référence du dossier du déposant, code de langue de dépôt, catégorie de dépôt de la demande, date de dépôt
- d) Données relatives à l'événement

Date de l'événement	Code national	Code selon la norme ST.27	Code de situation	Données supplémentaires (facultatif)
2007.05.04	PA0105	A15	A-0-1-A10-A15-PA0105	
2007.07.03	X000	P11	A-1-1-P10-P11-X000	
2007.08.30	X000	P13	A-1-1-A10-P13-X000	

Date de l'événement	Code national	Code selon la norme ST.27	Code de situation	Données supplémentaires (facultatif)
2007.09.10	X000	P13	A-1-1-A10-P13-X000	
2007.09.10	X000	R17	A-1-1-A10-R17-X000	
2007.09.10	X000	R17	A-1-1-A10-R17-X000	
2007.09.10	X000	B12	N-1-6-B10-B12-X000	
2007.09.13	X000	C11	N-6-6-C00-C11-X000	
2007.09.28	X000	C13	A-6-1-C10-C13-X000	
2007.10.25	PG1501	Q12	A-1-1-A10-Q12-PG1501	

Exemple : US

1. Correspondances avec la norme ST.27

Informations de base

- Numéro de la demande : 15/331,931
- Type de droit de propriété industrielle : brevet national

Lien vers le registre national des brevets : <https://portal.uspto.gov/pair/PublicPair>

Événement national ou régional		Événement prévu dans la norme ST.27		Date de l'événement	Remarques
code	description	Code	titre		
IEXX	Numéro de l'équipe chargée de l'examen initial	A10	Demande déposée : Une demande d'octroi d'un droit de propriété industrielle a été déposée.	2016.10.24	15/331,931 La date de dépôt effectif attribuée peut être différente selon la documentation fournie.
MABN2	Courrier concernant l'abandon pour cause d'absence de réponse à une notification de l'office	B12	Demande réputée retirée, abandonnée ou expirée	2017.12.19	La date d'abandon effective précède l'envoi de la notification.
PET.	Demande saisie	C11	Réactivation de la demande demandée	2018.05.11	
MPREV	Courriel concernant une demande de réactivation – accordée	C13	Demande réactivée à la suite d'une demande de réactivation (Une demande a été réactivée, rétablie ou restaurée suite à la présentation d'une demande de réactivation).	2018.05.11	

2. Données conformes à la norme ST.27

- a) Code de l'office selon la norme ST.3 : US
- b) Date de création du fichier de données : 2019.05.01
- c) Identificateur du document
 - i. Numéro de la demande : 15/331,931

- ii. Type de droit de propriété industrielle : brevet national
 - iii. Facultatif : numéro du brevet ou CCP, référence du dossier du déposant, code de langue de dépôt, catégorie de dépôt de la demande, date de dépôt
- d) Données relatives à l'événement

Date de l'événement	Code national	Code selon la norme ST.27	Code de situation	Données supplémentaires (facultatif)
2016.10.24	IEXX	A10	A-1-A10-A10-IEXX	
2017.12.19	MABN2	B12	A-1-B10-B12-MABN2	
2018.05.11	PET.	C11	A-1-C10-C11-PET.	
2018.05.11	MPREV	C13	A-1-C10-C13-MPREV	

Scénario 2 : Transfert de titularité / changements concernant la cession ou la concession sous licence

Description

Une demande de brevet nationale ou régionale a abouti à la suite d'un examen quant au fond. Quelques années plus tard, le brevet a été vendu à un nouveau titulaire, puis concédé sous licence à un tiers. La licence a été ultérieurement radiée et le titulaire a continué de verser la taxe de renouvellement correspondante pour que le brevet reste en vigueur.

Exemple : EP

1. Correspondances avec la norme ST.27

Informations de base

- Numéro de la demande : EP08714471
- Type de droit de propriété industrielle : brevet régional

Lien vers l'historique des événements sur la situation juridique INPADOC dans Espacenet :

https://worldwide.espacenet.com/publicationDetails/inpadoc?CC=EP&NR=2178625B1&KC=B1&FT=D&ND=1&date=20160928&DB=&locale=en_EP#

Événement national ou régional		Événement prévu dans la norme ST.27		Date de l'événement	Remarques
code	description	code	titre		
					Brevet délivré : 2016.09.28
RAP2	DROITS RELATIFS À UN BREVET TRANSFÉRÉS	R14	Transfert inscrit	2016.12.28	
RAP2	DROITS RELATIFS À UN BREVET TRANSFÉRÉS	R14	Transfert inscrit	2016.12.28	
RAP2	DROITS RELATIFS À UN BREVET TRANSFÉRÉS	R14	Transfert inscrit	2016.12.28	
111L	LICENCE INSCRITE	S10	Informations concernant les licences inscrites	2017.06.21	

2. Données conformes à la norme ST.27

- a) Code de l'office selon la norme ST.3 : EP
- b) Date de création du fichier de données : 2019.05.01
- c) Identificateur du document
 - i. Numéro de la demande : EP08714471
 - ii. Type de droit de propriété industrielle : brevet régional
 - iii. Facultatif : numéro du brevet : EP2178625B1, code de langue de dépôt : EN, date de dépôt : 2008.03.26
- d) Données relatives à l'événement

Date de l'événement	Code national	Code selon la norme ST.27	Code de situation	Données supplémentaires (facultatif)
2016.12.28	RAP2	R14	A-0-0-R10-R14-RAP2	7. New Party Name : IGNITE RESOURCES PTY LTD
2016.12.28	RAP2	R14	A-0-0-R10-R14-RAP2	7. New Party Name : LICELLA FIBRE FUELS PTY LTD
2016.12.28	RAP2	R14	A-0-0-R10-R14-RAP2	7. New Party Name : LICELLA PTY LIMITED
2007.05.02	111L	S10	A-0-0-S10-S10-111L	1. Effective country or region : AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR HR HU IE IS IT LT LU LV MC MT NL NO PL PT RO SE SI SK TR 11. Name of Licensee : CANFOR PULP LTD 12. Country code of licensee : CA

Exemple : JP

1. Correspondances avec la norme ST.27

Informations de base

- Numéro de la demande : JP 2009-138XXX
- Type de droit de propriété industrielle : brevet national

Lien vers le registre national des brevets :

Événement national ou régional		Événement prévu dans la norme ST.27		Date de l'événement	Remarques
code	description	code	titre		
	Demande de brevet	A12	Demande nationale ou régionale déposée	2009.06.08	
	Demande d'examen	D11	Examen quant au fond demandé	2010.04.26	Selon la pratique au sein du JPO, le déposant doit demander un examen quant au fond pour pouvoir commencer l'examen.
	Décision concernant l'octroi d'un brevet	D22	Octroi prévu d'un droit de propriété industrielle	2010.08.30	
	Notification de paiement de la taxe pour le brevet	U11	Taxe de renouvellement ou de maintien en vigueur acquittée dans sa totalité	2010.09.21	
	Certificat de brevet	Q16	Copie du titre de propriété industrielle délivrée	2010.10.12	
	Demande d'inscription d'une licence exclusive (contrat/concession de licence)	S14	Licence volontaire exclusive inscrite	2011.11.02	

Événement national ou régional		Événement prévu dans la norme ST.27		Date de l'événement	Remarques
code	description	code	titre		
	Notification de paiement de la taxe pour le brevet	U11	Taxe de renouvellement ou de maintien en vigueur acquittée dans sa totalité	2013.09.27	

2. Données conformes à la norme ST.27

- a) Code de l'office selon la norme ST.3 : JP
- b) Date de création du fichier de données : 2019.04.02
- c) Identificateur du document
 - iv. Numéro de la demande : JP 2009-138XXX
 - v. Type de droit de propriété industrielle : brevet national
 - vi. Facultatif : numéro du brevet ou CCP, référence du dossier du déposant, code de langue de dépôt, catégorie de dépôt de la demande, date de dépôt
- d) Données relatives à l'événement

Date de l'événement	Code national	Code selon la norme ST.27	Code de situation	Données supplémentaires (facultatif)
2009.06.08	X000	A12	A-2-2-A10-A12-X000	
2010.04.26	X000	D11	A-2-2-D10-D11-X000	
2010.08.30	X000	D22	A-2-4-D10-D22-X000	
2010.09.21	X000	U11	A-4-4-U10-U11-X000	
2010.10.12	X000	Q16	A-4-4-Q10-Q16-X000	
2011.11.02	X000	S14	A-4-4-S10-S14-X000	
2013.09.27	X000	U11	A-4-4-U10-U11-X000	

Exemple : GB

1. Correspondances avec la norme ST.27

Informations de base

- Numéro de la demande : GB0409479.3
- Type de droit de propriété industrielle : brevet national

Lien vers le registre national des brevets : <https://www.ipo.gov.uk/p-ipsum/Case/ApplicationNumber/GB0409479.3>

Événement national ou régional		Événement prévu dans la norme ST.27		Date de l'événement	Remarques
code	description	code	titre		
S.O.	Délivrance d'un brevet (Notification conformément à l'article 18.4))	F11	Droit de propriété industrielle octroyé à la suite de l'examen quant au fond	2005.06.07	

Événement national ou régional		Événement prévu dans la norme ST.27		Date de l'événement	Remarques
code	description	code	titre		
S.O.	Demande conforme à l'article 32	R11	Changement de nom du déposant ou du titulaire ou transfert de titularité demandé	2013.11.27	Déposée le 2013.11.25 (Date d'effet)
S.O.	(Nom et adresse) inscription en tant que déposant/propriétaire à la place de (nom et adresse) par l'effet d'une cession	R14	Transfert inscrit	2014.01.16	Déposée le 2013.11.13. Formulaire 21 et documents visibles pour le numéro de brevet GB2396631.
S.O.	Notification de concession de licence à (nom et adresse)	S14	Licence volontaire exclusive inscrite	2014.01.16	Déposée le 2013.12.19. Formulaire 21 et documents conservés concernant GB2396631.
S.O.	Notification de résiliation d'une licence	S16	Inscription d'une licence volontaire exclusive radiée	2017.04.25	Datée du 2016.02.25 l'inscription a eu lieu le 2014.01.16. Formulaire 21 et documents déposés concernant GB2396631
S.O.	Paiement de la taxe de renouvellement	U11	Taxe de renouvellement ou de maintien en vigueur acquittée dans sa totalité	2018.10.24	

2. Données conformes à la norme ST.27

- a) Code de l'office selon la norme ST.3 : GB
- b) Date de création du fichier de données : 2019.05.01
- c) Identificateur du document
 - vii. Numéro de la demande : GB0409479.3
 - viii. Type de droit de propriété industrielle : brevet national
 - ix. Facultatif : numéro du brevet ou CCP, référence du dossier du déposant, code de langue de dépôt, catégorie de dépôt de la demande, date de dépôt
- d) Données relatives à l'événement

Date de l'événement	Code national	Code selon la norme ST.27	Code de situation	Données supplémentaires (facultatif)
2005.06.07	X000	F11	A-2-4-F10-F11-X000	Effective Country Code Gazette Number Owner Name(s) Priority Country Code, Document Number and Filing Date Inventor Name(s) CPC Classification(s)
2013.11.27	X000	R11	A-4-4-R00-R11-X000	Effective Country Code

Date de l'événement	Code national	Code selon la norme ST.27	Code de situation	Données supplémentaires (facultatif)
2014.01.16	X000	R14	A-4-4-R10-R14-X000	Effective Country Code Comment Text Party Change Category Previous Party Bag New Party Bag Ownership Transfer Date LegalDocumentCategory (new)
2014.01.16	X000	S14	A-4-4-S10-S14-X000	Effective Country Code Comment Text Licence Date Licence Category Licensee details
2017.04.25	X000	S16	A-4-4-S10-S16-X000	Effective Country Code Comment Text Licence End Date Licence Category
2018.10.24	X000	U11	A-4-4-U10-U11-X000	Effective Country Code

Exemple : KR

1. Correspondances avec la norme ST.27

Informations de base

- Numéro de la demande : 10-2011-0020365
- Type de droit de propriété industrielle : brevet national

Lien vers le registre national des brevets : <http://eng.kipris.or.kr/enghome/main.jsp>

Événement national ou régional		Événement prévu dans la norme ST.27		Date de l'événement	Remarques
code	description	code	titre		
PA0109 PA0201	[Demande de brevet] Demande de brevet	A12 D11	Demande nationale ou régionale déposée Examen quant au fond demandé	2011.03.08	
	Demande de recherche sur l'état de la technique	D13	Recherche demandée	2012.06.22	
	Rapport sur l'état de la technique	D14	Rapport de recherche publié	2012.07.20	
PE0701	Décision relative à l'octroi	D22	Octroi prévu d'un droit de propriété industrielle	2012.08.31	
PG1501	Mise à la disposition du public de la demande	Q12	Demande publiée	2012.09.18	

Événement national ou régional		Événement prévu dans la norme ST.27		Date de l'événement	Remarques
code	description	code	titre		
	Notification relative à la modification d'informations concernant le déposant	R18	Modification des coordonnées des parties inscrites	2012.10.24	
PR1002 PR0701	[Taxe d'inscription du brevet] Modalité de paiement Paiement de la taxe d'inscription Inscription de l'établissement	U11 F11	Taxe de renouvellement ou de maintien en vigueur acquittée dans sa totalité Droit de propriété industrielle octroyé à la suite de l'examen quant au fond	2012.11.30	
PG1601	Publication de l'inscription	Q13	Titre de propriété industrielle publié	2012.12.06	
	Notification relative à la modification d'informations concernant le déposant	R18	Modification des coordonnées des parties inscrites	2012.12.24	
	Gestion intégrée de la modification d'affichage des obligataires de l'inscription			2012.12.24	
	Transfert de droit du cotitulaire	R14	Transfert inscrit	2012.12.27	
	Inscription de la confirmation de la partie relative à la cotitularité			2013.01.07	
	Inscription relative à l'établissement d'une licence non exclusive	S17	Licence volontaire non exclusive inscrite	2016.01.12	
	Gestion intégrée de la modification d'affichage des obligataires de l'inscription	R18	Modification des coordonnées des parties inscrite	2016.01.13	
	Inscription relative à l'établissement d'une licence exclusive	S14	Licence volontaire exclusive inscrite	2016.03.03	

2. Données conformes à la norme ST.27

- a) Code de l'office selon la norme ST.3 :
- b) Date de création du fichier de données : 2019.05.01
- c) Identificateur du document
 - i. Numéro de la demande :
 - ii. Type de droit de propriété industrielle : brevet national
 - iii. Facultatif : numéro du brevet ou CCP, référence du dossier du déposant, code de langue de dépôt, catégorie de dépôt de la demande, date de dépôt
- d) Données relatives à l'événement

Date de l'événement	Code national	Code selon la norme ST.27	Code de situation	Données supplémentaires (facultatif)
2011.03.08	PA0109	A12	A-0-1-A10-A12-PA0109	
2011.03.08	PA0201	D11	A-1-2-D10-D11-PA0201	
2012.06.22	X000	D13	A-2-2-D10-D13-X000	
2012.07.20	X000	D14	A-2-2-D10-D14-X000	
2012.08.31	PE0701	D22	A-2-2-D10-D22-PE0701	
2012.09.18	PG1501	Q12	A-2-2-D10-Q12-PG1501	
2012.10.24	X000	R18	A-2-2-D10-R18-X000	
2012.11.30	PR1002	U11	A-2-4-F10-U11-PR1002	
2012.11.30	PR0701	F11	A-4-4-F10-F11-PR0701	
2012.12.06	PG1601	Q13	A-4-4-F10-A13-PG1601	
2012.12.24	X000	R18	A-4-4-F10-R18-X000	
2012.12.27	X000	R14	A-4-4-F10-R14-X000	
2016.01.12	X000	S17	A-4-4-F10-S17-X000	
2016.01.13	X000	R18	A-4-4-F10-R18-X000	
2016.03.03	X000	S14	A-4-4-F10-S14-X000	

Scénario 3 : Réexamen du droit de propriété industrielle et révocation du brevet

Description

Une demande de brevet nationale ou régionale a été déposée auprès d'un office de propriété industrielle et la demande d'examen quant au fond a été déposée ultérieurement. Le brevet a été délivré sans objection. Quelques années après la délivrance du brevet, un réexamen du droit de propriété industrielle a été demandé par un tiers afin d'invalider le brevet. Au terme du réexamen, l'office de propriété industrielle a décidé de révoquer le brevet dans son intégralité.

Exemple : DE

1. Correspondances avec la norme ST.27

Informations de base

- Numéro de la demande : 10 2 005 011 790.2
- Type de droit de propriété industrielle : brevet national

Lien vers le registre national des brevets : <https://register.dpma.de/DPMAREGISTER/pat/register?AKZ=1020050117902>

Événement national ou régional		Événement prévu dans la norme ST.27		Date de l'événement	Remarques
code	description	code	titre		
R000	Demande en cours d'examen préliminaire	A10	Demande déposée	2005.03.11	Il s'agit là du premier événement national rapporté dans le cas d'une nouvelle demande de brevet; de fait, le code d'événement principal A10 est attribué pour indiquer le stade initial "Dépôt"; cet événement ne permet pas de faire la distinction entre les demandes nationales, régionales ou internationales.
R012	Demande d'examen valablement déposée	D11	Examen quant au fond demandé	2005.04.08	

Événement national ou régional		Événement prévu dans la norme ST.27		Date de l'événement	Remarques
code	description	code	titre		
R004	Procédure préalable à l'enregistrement achevée	A00	Aucune correspondance	2005.05.12	Cet événement national indique la fin de la procédure de dépôt; avec cet événement, il n'y a pas de changement de stade, c'est pourquoi il n'y a aucune correspondance avec un événement principal; il n'existe pas d'événement détaillé indiquant un stade correspondant, c'est pourquoi il n'y a aucune correspondance avec un événement détaillé; seule une attribution de catégorie est prévue; la catégorie A a été choisie car cet événement national est liée au dépôt.
R079	Changement de classe principale de la CIB	P22	Classement modifié	2005.10.17	
R015	Communication officielle sur l'examen	D15	Rapport d'examen publié	2006.03.30	
R018	Décision du Service des examens ou de la Division des brevets relative à l'octroi du brevet	D22	Octroi prévu d'un droit de propriété industrielle	2006.07.26	
R203	Fascicule de brevet	Q13	Titre de propriété industrielle publié	2006.11.23	
R020	La décision d'octroyer le brevet devient définitive	F11	Droit de propriété industrielle octroyé à la suite de l'examen quant au fond	2007.02.23	Cet événement national est relié à la catégorie F ou à la catégorie M, selon que le droit de propriété industrielle a été octroyé ou non.
R039	Action en déclaration de nullité introduite	L15	Invalidation demandée	2011.07.19	

Événement national ou régional		Événement prévu dans la norme ST.27		Date de l'événement	Remarques
code	description	code	titre		
R008	Affaire examinée par le Tribunal fédéral des brevets	W00	Aucune correspondance	2011.07.19	Cet événement national est utilisé pour indiquer un traitement par le Tribunal fédéral des brevets. Il est utilisé dans plusieurs procédures, c'est pourquoi la catégorie W a été choisie.
R042	Déclaration finale de nullité du brevet dans son intégralité	H12	Suspension du droit de propriété industrielle à la suite d'un réexamen	2015.08.11	
R078	Autre <avec des informations supplémentaires telles qu'un lien, etc.>	W10	Autre événement survenu	2015.12.24	Cet événement est utilisé pour informer au sujet d'une situation ou d'un traitement particulier avec un texte libre correspondant inscrit dans le registre du DPMA. C'est pourquoi l'événement principal W10 a été choisi pour souligner que les informations importées peuvent être disponibles dans le registre national.

2. Données conformes à la norme ST.27

- a) Code de l'office selon la norme ST.3 : DE
- b) Date de création du fichier de données : 2019.04.01
- c) Identificateur du document
 - i. Numéro de la demande : 10 2 005 011 790.2
 - ii. Type de droit de propriété industrielle : brevet national
 - iii. Facultatif
- d) Données relatives à l'événement

Date de l'événement	Code national	Code selon la norme ST.27	Code de situation	Données supplémentaires (facultatif)
2005.03.11	R000	A10	A-0-1-A10-A00-R000	
2005.04.08	R012	D11	A-1-2-D10-D11-R012	
2005.05.12	R004	A00	A-0-0-A00-A00-R004	

Date de l'événement	Code national	Code selon la norme ST.27	Code de situation	Données supplémentaires (facultatif)
2005.10.17	R079	P22	A-0-0-P10-P22-R079	
2006.03.30	R015	D15	A-2-2-D00-D15-R015	
2006.07.26	R018	D22	A-0-0-D00-D22-R079	
2006.11.23	R203	Q13	A-0-0-Q10-Q13-R203	
2007.02.23	R020	F11	A-0-4-F10-F11-R020	
2011.07.19	R039	L15	A-4-5-L10-L15-R039	
2011.10.19	R008	W00	A-0-0-W00-W00-R008	
2015.08.11	R042	H12	N-5-6-H10-H12-R042	
2015.12.24	R078	W10	N-0-0-W10-W00-R078	

Exemple : EP

1. Correspondances avec la norme ST.27

Informations de base

- Numéro de la demande : EP04010143
- Type de droit de propriété industrielle : brevet régional

Lien vers l'historique des événements sur la situation juridique INPADOC dans Espacenet :

https://worldwide.espacenet.com/publicationDetails/inpadoc?CC=EP&NR=1475141B1&KC=B1&FT=D&ND=&date=20120118&DB=&locale=en_EP#

Événement national ou régional		Événement prévu dans la norme ST.27		Date de l'événement	Remarques
code	description	code	titre		
					Brevet délivré : 2012.01.18
26	OPPOSITION FORMÉE	L11	Opposition après la délivrance formée	2012.11.21	
27W	RÉVOCATION DU BREVET	H10	Droit de propriété industrielle suspendu	2017.10.04	

2. Données conformes à la norme ST.27

- a) Code de l'office selon la norme ST.3 : EP
- b) Date de création du fichier de données : 2019.05.01
- c) Identificateur du document
 - i. Numéro de la demande : EP04010143
 - ii. Type de droit de propriété industrielle : brevet régional
 - iii. Facultatif : numéro du brevet : EP1475141B1, code de langue de dépôt : EN, date de dépôt : 2004.04.29
- d) Données relatives à l'événement

Date de l'événement	Code national	Code selon la norme ST.27	Code de situation	Données supplémentaires (facultatif)
2012.11.21	26	L11	A-4-5-L10-L11-26	4. Party Name : HELBIG, CHRISTIAN, DR
2017.10.04	27W	H10	N-5-6-H10-H10-27W	

Exemple : JP

1. Correspondances avec la norme ST.27

Informations de base

- Numéro de la demande : JP 2011-192XXX
- Type de droit de propriété industrielle : brevet national

Lien vers le registre national des brevets :

Événement national ou régional		Événement prévu dans la norme ST.27		Date de l'événement	Remarques
code	description	code	titre		
	Demande de brevet	A12	Demande nationale ou régionale déposée	2011.09.02	
	Demande d'examen	D11	Examen quant au fond demandé	2013.06.04	Selon la pratique au sein du JPO, le déposant doit demander un examen quant au fond pour pouvoir commencer l'examen
	Notification des motifs de refus	D15	Rapport d'examen publié	2014.06.03	
	Décision relative à la délivrance d'un brevet	D22	Octroi prévu d'un droit de propriété industrielle	2015.04.21	
	Paiement de la taxe d'inscription	U11	Taxe de renouvellement ou de maintien en vigueur acquittée dans sa totalité	2015.05.21	
	Opposition par écrit	L11	Opposition après la délivrance formée	2016.01.29	
	Décision relative à l'opposition	H12	Suspension du droit de propriété industrielle à la suite d'un réexamen	2017.04.07	

2. Données conformes à la norme ST.27

- a) Code de l'office selon la norme ST.3 : JP
- b) Date de création du fichier de données : 2019.04.02
- c) Identificateur du document
 - i. Numéro de la demande : JP 2011-192XXX
 - ii. Type de droit de propriété industrielle : brevet national

iii. Facultatif : numéro du brevet ou CCP, référence du dossier du déposant, code de langue de dépôt, catégorie de dépôt de la demande, date de dépôt

d) Données relatives à l'événement

Date de l'événement	Code national	Code selon la norme ST.27	Code de situation	Données supplémentaires (facultatif)
2011.09.02	X000	A12	A-2-2-A10-A12-X000	
2013.06.04	X000	D11	A-2-2-D10-D11-X000	
2014.06.03	X000	D15	A-2-2-D10-D15-X000	
2015.04.21	X000	D22	A-2-4-D10-D22-X000	
2015.05.21	X000	U11	A-4-4-U10-U11-X000	
2016.01.29	X000	L11	A-4-5-L10-L11-X000	
2017.04.07	X000	H12	A-5-5-H10-H12-X000	

Exemple : GB

1. Correspondances avec la norme ST.27

Informations de base

- Numéro de la demande : GB9930876.9
- Type de droit de propriété industrielle : brevet national

Lien vers le registre national des brevets : <https://www.ipo.gov.uk/p-ipsu/Case/ApplicationNumber/GB9930876.9>

Événement national ou régional		Événement prévu dans la norme ST.27		Date de l'événement	Remarques
code	description	code	titre		
S.O.	Demande GB déposée	A12	Demande nationale ou régionale déposée	1999.12.30	Données extraites de notre gazette des brevets, également disponibles dans la section "Case Notes" du service IPSUM (Nom du déposant) Améliorations apportées à un appareil distributeur de liquide Date de dépôt : 30 décembre 1999 GB9930876.9
S.O.	Examen demandé	D11	Examen quant au fond demandé	2002.01.03	
S.O.	Délivrance d'un brevet (Notification conformément à l'article 18.4))	F11	Droit de propriété industrielle octroyé à la suite de l'examen quant au fond	2003.08.05	
S.O.	Date de dépôt du formulaire 12	U11	Taxe de renouvellement ou de maintien en vigueur acquittée dans sa totalité	2003.12.12	

Événement national ou régional		Événement prévu dans la norme ST.27		Date de l'événement	Remarques
code	description	code	titre		
S.O.	S73(2) mesure prise	L15	Invalidation demandée	2010.11.22	Le 22 novembre 2010 en vue de EP(UK) 1246702
S.O.	Révocation du brevet	H12	Suspension du droit de propriété industrielle à la suite d'un réexamen	2011.10.10	

2. Données conformes à la norme ST.27

- a) Code de l'office selon la norme ST.3 : GB
- b) Date de création du fichier de données : 2019.05.01
- c) Identificateur du document
 - i. Numéro de la demande :
 - ii. Type de droit de propriété industrielle : brevet national
 - iii. Facultatif : numéro du brevet ou CCP, référence du dossier du déposant, code de langue de dépôt, catégorie de dépôt de la demande, date de dépôt, titre de l'invention
- d) Données relatives à l'événement

Date de l'événement	Code national	Code selon la norme ST.27	Code de situation	Données supplémentaires (facultatif)
1999.12.30 (effective date used as n° register event)	X000	A12	A-0-1-A10-A12-X000	Effective Country Code Gazette Number & Publication Date Priority Country Code, Document Number and Filing Date Applicant name(s)
2002.01.03 (effective date used as n° register event)	X000	D11	A-2-2-D10-D11-X000	Effective Country Code
2003.08.05	X000	F11	A-2-4-F10-F11-X000	Effective Country Code Gazette Number Owner Name(s) Priority Country Code, Document Number and Filing Date Inventor Name(s) CPC Classification(s)
2003.12.12	X000	U11	A-4-4-U10-U11-X000	Effective Country Code

Date de l'événement	Code national	Code selon la norme ST.27	Code de situation	Données supplémentaires (facultatif)
2010.11.22	X000	L15	A-4-5-L10-L15-X000	Effective Country Code
2011.10.10	X000	H12	T-5-6-H10-H12-X000	Effective Country Code

Exemple : KR

1. Correspondances avec la norme ST.27

Informations de base

- Numéro de la demande : 10-2016-0053202
- Type de droit de propriété industrielle : brevet national

Lien vers le registre national des brevets : <http://eng.kipris.or.kr/enghome/main.jsp>

Événement national ou régional		Événement prévu dans la norme ST.27		Date de l'événement	Remarques
code	description	code	titre		
PA0109 PA0201	[Demande de brevet] Demande de brevet	A12 D11	Demande nationale ou régionale déposée Examen quant au fond demandé	2016.04.29	
	[Constitution d'un mandataire] Rapport sur le mandataire (représentant)	R17	Changement concernant le mandataire inscrit	2016.08.24	
PA0302	[Demande d'examen préférentiel] Demande d'examen (Demande d'examen préférentiel)	D16	Examen accéléré demandé	2016.08.26	
	[Demande d'examen préférentiel] Demande de recherche sur l'état de la technique	D13	Recherche demandée	2016.08.30	
	[Demande d'examen préférentiel] Rapport sur l'état de la technique	D14	Rapport de recherche publié	2016.09.02	
	Notification concernant la décision relative à l'examen préférentiel	D17	Examen accéléré accepté	2016.10.14	
PE0902	Notification concernant les motifs de refus	D15	Rapport d'examen publié	2016.10.14	
	[Modification de la description, etc.] Modification	P13	Demande modifiée	2016.11.14	

Événement national ou régional		Événement prévu dans la norme ST.27		Date de l'événement	Remarques
code	description	code	titre		
	[Opinion relative à la notification des motifs de refus] Opinion écrite (réponse et exposé des motifs par écrit)			2016.11.14	
	Enregistrement d'un entretien			2016.12.01	
	[Opinion relative à la notification des motifs de refus] Opinion écrite (réponse et exposé des motifs par écrit)			2016.12.14	
	[Modification de la description, etc.] Modification	P13	Demande modifiée	2016.12.14	
	Notification concernant le retrait de la modification supposé	P12	Demande de modification d'une demande rejetée	2016.12.16	
PE0701	Décision relative à l'octroi	D22	Octroi prévu d'un droit de propriété industrielle	2016.12.30	
PR1002 PR0701	[Taxe d'inscription du brevet] Modalité de paiement Paiement de la taxe d'inscription Inscription de l'établissement	U11 F11	Taxe de renouvellement ou de maintien en vigueur acquittée dans sa totalité Droit de propriété industrielle octroyé à la suite de l'examen quant au fond	2017.01.06	
PG1601	Publication de l'inscription	Q13	Titre de propriété industrielle publié	2017.01.12	
PJ0204	[Demande provisoire] Demande provisoire	L15	Invalidation demandée	2017.03.29	
PJ1301	Invalidation de la décision provisoire (brevet, modèle d'utilité, dessin ou modèle industriel)	H12	Suspension du droit de propriété industrielle à la suite d'un réexamen	2017.10.30	Décision
	Notification concernant la décision finale relative à la décision provisoire	H12	Suspension du droit de propriété industrielle à la suite d'un réexamen	2018.01.25	Notification de la décision finale

2. Données conformes à la norme ST.27

- a) Code de l'office selon la norme ST.3 : KR
- b) Date de création du fichier de données : 2019.05.01
- c) Identificateur du document

- i. Numéro de la demande :
 - ii. Type de droit de propriété industrielle : brevet national
 - iii. Facultatif : numéro du brevet ou CCP, référence du dossier du déposant, code de langue de dépôt, catégorie de dépôt de la demande, date de dépôt
- d) Données relatives à l'événement

Date de l'événement	Code national	Code selon la norme ST.27	Code de situation	Données supplémentaires (facultatif)
2016.04.29	PA0109	A12	A-0-1-A10-A12-PA0109	
2016.04.29	PA0201	D11	A-1-2-D10-D11-PA0201	
2016.08.24	X000	R17	A-2-2-D10-R17-X000	
2016.08.26	PA0302	D16	A-2-2-D10-D16-PA0302	
2016.08.30	X000	D13	A-2-2-D10-D13-X000	
2016.09.02	X000	D14	A-2-2-D10-D14-X000	
2016.10.14	X000	D17	A-2-2-D10-D17-X000	
2016.10.14	PE0902	D15	A-2-2-D10-D15-PE0902	
2016.11.14	X000	P13	A-2-2-D10-P13-X000	
2016.12.01	X000	-	A-2-2-D10-D00-X000	
2016.12.14	X000	P13	A-2-2-D10-P13-X000	
2016.12.16	X000	P12	A-2-2-D10-P12-X000	
2016.12.30	PE0701	D22	A-2-2-D10-D22-PE0701	
2017.01.06	PR1002	U11	A-2-4-F10-U11-PR1002	
2017.01.06	PR0701	F11	A-4-4-F10-F11-PR0701	
2017.01.12	PG1601	Q13	A-4-4-F10-Q13-PG1601	
2017.03.29	PJ0204	L15	A-4-5-L10-L15-PJ0204	
2017.10.30	PJ1301	H12	N-5-6-H10-H12-PJ1301	
2018.01.25	X000	H12	T-6-6-H10-H12-X000	

Exemple : US

1. Correspondances avec la norme ST.27

Informations de base

- Numéro de la demande : 11/336,758
- Type de droit de propriété industrielle : brevet national

Lien vers le registre national des brevets : <https://portal.uspto.gov/pair/PublicPair>

Événement national ou régional		Événement prévu dans la norme ST.27		Date de l'événement	Remarques
code	description	code	titre		
IEXX	Numéro de l'équipe chargée de l'examen initial	A10	Demande déposée : Une demande d'octroi d'un droit de propriété industrielle a été déposée.	2006.01.19	11/336,758 La date de dépôt effectif attribuée peut être différente selon la documentation fournie.
S.O.	S.O.	Q10	Document publié : Un document a été publié par l'office de propriété industrielle. Il peut s'agir notamment, mais pas exclusivement, de la publication d'une demande, d'un titre de propriété industrielle ou de données bibliographiques.	2006.06.08	US 2006-0118619 A1
PGM/	Date de délivrance du brevet :	F10	Droit de propriété industrielle octroyé : Un titre de propriété industrielle a été délivré en totalité ou sous une forme modifiée à l'issue d'un examen, d'un réexamen avant la délivrance ou d'un recours.	2008.02.26	7,334,720
TRIALPET	Demande de réexamen	L10	Réexamen du droit de propriété industrielle demandé : Un réexamen du droit de propriété industrielle a été demandé. Il peut s'agir notamment, mais pas exclusivement, d'une demande d'opposition après la délivrance, de nouvel examen, de limitation, de redélivrance, de renonciation ou d'invalidation.	2014.03.31	Examen après la délivrance – L'utilisateur devra donner lecture les documents relatifs à la demande à des fins d'évaluation de la situation. Cette demande est la première demande reçue.

Événement national ou régional		Événement prévu dans la norme ST.27		Date de l'événement	Remarques
code	description	code	titre		
REVCM	Certificat d'examen envoyé	H10	Droit de propriété industrielle suspendu : Un droit de propriété industrielle a été suspendu. Il peut s'agir notamment, mais pas exclusivement, d'un droit de propriété industrielle suspendu à la suite d'un réexamen ou d'un recours, d'un refus de réactivation, de sa déchéance ou de son expiration.	2019.03.12	Certificat d'examen après la délivrance

2. Données conformes à la norme ST.27

- a) Code de l'office selon la norme ST.3 : US
- b) Date de création du fichier de données : 2019.05.01
- c) Identificateur du document
 - i. Numéro de la demande :
 - ii. Type de droit de propriété industrielle : brevet national
 - iii. Facultatif : numéro du brevet ou CCP, référence du dossier du déposant, code de langue de dépôt, catégorie de dépôt de la demande, date de dépôt
- d) Données relatives à l'événement

Date de l'événement	Code national	Code selon la norme ST.27	Code de situation	Données supplémentaires (facultatif)
2006.01.19	IEXX	A10	A-1-A10-IEXX	
2006.06.08	S.O.	Q10	A-0-Q10-	
2008.02.26	PGM/	F10	A-4-F10-PGM/	
2014.03.31	TRIALPET	L10	A-5-L10-TRIALPET	
2019.03.12	REVCM	H10	A-5-H10-REVCM	

Scénario 4 : CCP ou prolongation de la validité du brevet octroyé / délivré

Description

- a) Le déposant a demandé un certificat complémentaire de protection pour étendre la durée de protection de ses droits. Ce certificat a été délivré et la protection par brevet adaptée en conséquence.
- ou
- b) Une demande de brevet nationale a été déposée auprès d'un office de propriété industrielle et un brevet a été délivré par la suite. Le déposant a ensuite demandé une prolongation de la validité du brevet pour prolonger la validité de ses droits. La prolongation de la validité du brevet a été octroyée et la protection par brevet adaptée en conséquence.

Exemple : DE

1. Correspondances avec la norme ST.27

Informations de base

- Numéro de la demande : 12 2 013 000 069.4
- Type de droit de propriété industrielle : certificat complémentaire de protection

Lien vers le registre national des brevets : <https://register.dpma.de/DPMAreger/pat/register?AKZ=1220130000694>

Événement national ou régional		Événement prévu dans la norme ST.27		Date de l'événement	Remarques
code	description	code	titre		
R065	Demande de certificat complémentaire de protection déposée	A10	Demande déposée	2013.08.16	Il s'agit là du premier événement national rapporté dans le cas d'un nouveau certificat complémentaire de protection; de fait, le code d'événement principal A10 est attribué pour indiquer le stade initial "Dépôt"; en Allemagne, un certificat complémentaire de protection est traité comme un droit de propriété industrielle distinct avec un numéro de demande distinct et un fichier de données distinct; ce type d'événement donne lieu à une nouvelle demande.
R067	Décision relative à l'octroi d'un certificat complémentaire de protection par la Division des brevets	D22	Octroi prévu d'un droit de propriété industrielle	2017.04.05	
R069	Certificat complémentaire de protection octroyé	F12	Droit de propriété industrielle octroyé à la suite de l'examen quant à la forme	2017.05.12	

2. Données conformes à la norme ST.27

- a) Code de l'office selon la norme ST.3 : DE
- b) Date de création du fichier de données : 2019.01.01
- c) Identificateur du document

- i. Numéro de la demande : 12 2 013 000 069.4
 - ii. Type de droit de propriété industrielle : certificat complémentaire de protection
 - iii. Facultatif
- d) Données relatives à l'événement

Date de l'événement	Code national	Code selon la norme ST.27	Code de situation	Données supplémentaires (facultatif)
2013.08.16	R065	A10	A-0-1-A10-A00-R065	
2017.04.05	R067	D22	A-0-0-D00-D22-R067	
2017.05.12	R069	F12	A-2-4-F10-F12-R069	

Exemple : GB

- 1. Correspondances avec la norme ST.27

Informations de base

- Numéro de la demande : SPC/GB05/031
- Type de droit de propriété industrielle : CCP

Lien vers le registre national des brevets : <https://www.ipo.gov.uk/p-ipsum/Case/ApplicationNumber/EP01204920.1>

Événement national ou régional		Événement prévu dans la norme ST.27		Date de l'événement	Remarques
code	description	code	titre		
S.O.	Demande de certificat complémentaire de protection déposée	A12	Demande nationale ou régionale déposée	2005.05.13	Demande SPC/GB05/031 à l'égard de "Cinacalct" déposée le 9 mai 2005.
S.O.	Certificat complémentaire de protection octroyé	F12	Droit de propriété industrielle octroyé à la suite de l'examen quant à la forme	2005.11.22	L'UKIPO n'utilise pas le code D22 – Octroi prévu d'un droit de propriété industrielle. Le certificat SPC/GB05/031 à l'égard de "Cinacalct ou sel ou complexe pharmaceutiquement acceptable de celui-ci" a été octroyé le 22 novembre 2005 avec une date d'expiration maximale au 21 octobre 2019.
S.O.	Certificat complémentaire de protection entré en vigueur	W10	S.O. – voir la colonne remarques pour des informations complémentaires	2015.10.28	Des discussions sont en cours sur la question de savoir si un nouvel événement relatif à la situation juridique est nécessaire dans ce cas, mais pour l'heure, la correspondance a été établie avec W10. Le certificat SPC/GB05/031 à l'égard de "Cinacalct ou sel ou complexe pharmaceutiquement acceptable de celui-ci" est entré en vigueur le 23 octobre 2015 avec une date d'expiration maximale au 21 octobre 2019.

2. Données conformes à la norme ST.27

- a) Code de l'office selon la norme ST.3 : GB
- b) Date de création du fichier de données : 2019.05.01
- c) Identificateur du document
 - i. Numéro de la demande : SPC/GB05/031
 - ii. Type de droit de propriété industrielle : Certificat complémentaire de protection
 - iii. Facultatif : numéro du brevet ou CCP, référence du dossier du déposant, code de langue de dépôt, catégorie de dépôt de la demande, date de dépôt, titre de l'invention, description du produit (CCP), date d'expiration la plus lointaine (CCP), date d'entrée en vigueur (CCP)
- d) Données relatives à l'événement

Date de l'événement	Code national	Code selon la norme ST.27	Code de situation	Données supplémentaires (facultatif)
2005.05.13	X000	A12	A-0-1-A10-A12-X000	Parent publication number : EP1203761 Effective Country Code Gazette Number Priority Country Code, Document Number and Filing Date Applicant name(s)
2005.11.22	X000	F12	A-2-4-F10-F12-X000	Effective Country Code
2015.10.28	X000	W10	A-4-4-W10-W00-X000	Effective Country Code Comment Text

Exemple : JP

1. Correspondances avec la norme ST.27

Informations de base

- Numéro de la demande : JP 1997-504XXX
- Type de droit de propriété industrielle : brevet national

Lien vers le registre national des brevets :

Événement national ou régional		Événement prévu dans la norme ST.27		Date exacte	Remarques
code	description	code	titre		
	Demande de brevet	A12	Demande nationale ou régionale déposée	1996.06.03	Demande de brevet originale. Contrairement aux CCP, une prolongation de la validité du brevet n'est pas un type de droit de propriété industrielle distinct.
	Demande d'examen	D11	Examen quant au fond demandé	1998.03.25	Selon la pratique au sein du JPO, le déposant doit demander un examen quant au fond pour pouvoir commencer l'examen.
	Décision relative à la délivrance d'un brevet	D22	Octroi prévu d'un droit de propriété industrielle	2002.04.02	
	Paiement de la taxe d'inscription	U11	Taxe de renouvellement ou de maintien en vigueur acquittée dans sa totalité	2002.04.10	
	Certificat de brevet	Q16	Copie du titre de propriété industrielle délivrée	2002.04.30	

Événement national ou régional		Événement prévu dans la norme ST.27		Date exacte	Remarques
code	description	code	titre		
	Demande de brevet	G18	Prolongation de la durée du brevet demandée	2015.06.23	
	Décision relative à la délivrance d'un brevet	G20	Prolongation de la durée du brevet octroyée	2016.02.16	La date de l'événement correspond à la date à laquelle la prolongation de la durée du brevet a été octroyée et pas nécessairement à la date à laquelle la prolongation débute.
	Notification de paiement de la taxe pour le brevet	U11	Taxe de renouvellement ou de maintien en vigueur acquittée dans sa totalité	2016.04.01	

2. Données conformes à la norme ST.27

- a) Code de l'office selon la norme ST.3 : JP
- b) Date de création du fichier de données : 2019.04.02
- c) Identificateur du document
 - i. Numéro de la demande : JP 1997-504XXX
 - ii. Type de droit de propriété industrielle : brevet national
 - iii. Facultatif : numéro du brevet ou CCP, référence du dossier du déposant, code de langue de dépôt, catégorie de dépôt de la demande, date de dépôt
- d) Données relatives à l'événement

Date de l'événement	Code national	Code selon la norme ST.27	Code de situation	Données supplémentaires (facultatif)
1996.06.03	X000	A12	A-2-2-A10-A12-X000	
1998.03.25	X000	D11	A-2-2-D10-D11-X000	
2002.04.02	X000	D22	A-2-4-D10-D22-X000	
2002.04.10	X000	U11	A-4-4-U10-U11-X000	
2002.04.30	X000	Q16	A-4-4-Q10-Q16-X000	
2015.06.23	X000	G18	A-4-4-G10-G18-X000	Application number for PTE : JP 2015-700XXX
2016.02.16	X000	G20	A-4-4-G10-G20-X000	
2016.04.01	X000	U11	A-4-4-U10-U11-X000	

Exemple : KR

1. Correspondances avec la norme ST.27

Informations de base

- Numéro de la demande : 10-2009-0086079, 10-2017-0077332
- Type de droit de propriété industrielle : brevet national

Lien vers le registre national des brevets : <http://eng.kipris.or.kr/enghome/main.jsp>
http://www.kipo.go.kr/kpo/user.tdf?a=user.html.HtmlApp&c=4020&catmenu=m03_03_08

Événement national ou régional		Événement prévu dans la norme ST.27		Date de l'événement	Remarques
code	description	code	titre		
PA0109	[Demande de brevet] Demande de brevet (10-2009-0086079)	A12	Demande nationale ou régionale déposée	2009.09.11	
	[Certificat de priorité] Présentation du document	P18	Revendication de priorité ajoutée ou modifiée	2009.09.23	
PG1501	Mise à la disposition du public de la demande	Q12	Demande publiée	2010.03.19	
	[Modification de la description, etc.] Modification	P13	Demande modifiée	2011.02.16	
PA0201	[Demande d'examen] Demande d'examen (Demande d'examen préférentiel)	D11	Examen quant au fond demandé	2011.10.04	
	[Modification de la description, etc.] Modification	P13	Demande modifiée	2011.10.04	
PA0107	[Demande divisionnaire] Demande de brevet	A16	Demande divisionnaire déposée	2012.03.13	
PE0902	Notification concernant les motifs de refus	D15	Rapport d'examen publié	2013.05.31	
	[Modification de la description, etc.] Modification	P13	Demande modifiée	2013.07.31	
	[Opinion relative à la notification des motifs de refus] Opinion écrite (réponse et exposé des motifs par écrit)			2013.07.31	
	Notification relative à la modification d'informations concernant le déposant	R18	Modification des coordonnées des parties inscrite	2013.08.26	
PE0701	Décision relative à l'octroi	D22	Octroi prévu d'un droit de propriété industrielle	2013.12.24	

Événement national ou régional		Événement prévu dans la norme ST.27		Date de l'événement	Remarques
code	description	code	titre		
PR1001 PR0701	[Paiement de la taxe d'inscription du brevet] Modalité de paiement	U11 F11	Taxe de renouvellement ou de maintien en vigueur acquittée dans sa totalité Droit de propriété industrielle octroyé à la suite de l'examen quant au fond	2014.03.24	
PG1601	Publication de l'inscription	Q13	Titre de propriété industrielle publié	2014.03.31	
PR1001	[Paiement] année 4 – 4	U11	Taxe de renouvellement ou de maintien en vigueur acquittée dans sa totalité	2016.12.29	
PA0101	Demande d'inscription d'une prolongation de la durée du brevet sur autorisation, etc. (10-2017-0077332)	G18	Prolongation de la durée du brevet demandée	2017.06.19	
	Publication de la demande de prolongation de la durée du brevet sur autorisation, etc.	Q12	Demande publiée	2017.06.27	
	Demande de modification	P11	Modification de la demande demandée (par le KIPO)	2017.10.18	
	[Délai de prolongation] Application du délai de prolongation (réduction, évolution)	T11	Prolongation de délai administratif demandée	2017.11.17	
	[Modification de la demande de brevet, etc.] Modification	P13	Demande modifiée	2017.12.18	
PR1001	[Paiement] année 5 – 5 Paiement de la taxe annuelle	U11	Taxe de renouvellement ou de maintien en vigueur acquittée dans sa totalité	2017.12.28	
	Notification des motifs de refus	D15	Rapport d'examen publié	2018.04.10	
	[Modification de la demande de brevet, etc.] Modification	P13	Demande modifiée	2018.09.10	
	[Opinion relative à la notification des motifs de refus] Opinion écrite (réponse et exposé des motifs par écrit)			2018.09.10	

Événement national ou régional		Événement prévu dans la norme ST.27		Date de l'événement	Remarques
code	description	code	titre		
PR1001	[Paiement] année 6 – 6 Paiement de la taxe annuelle	U11	Taxe de renouvellement ou de maintien en vigueur acquittée dans sa totalité	2018.12.27	
	Décision relative à l'inscription de la prolongation du droit de brevet sur autorisation, etc.	G20	Prolongation de la durée du brevet octroyée	2019.01.15	
	Publication de la décision relative à l'inscription de la prolongation du droit de brevet sur autorisation, etc.	Q13	Titre de propriété industrielle publié	2019.01.18	

2. Données conformes à la norme ST.27

- a) Code de l'office selon la norme ST.3 : KR
- b) Date de création du fichier de données : 2019.05.01
- c) Identificateur du document
 - i. Numéro de la demande :
 - ii. Type de droit de propriété industrielle : brevet national
 - iii. Facultatif : numéro du brevet ou CCP, référence du dossier du déposant, code de langue de dépôt, catégorie de dépôt de la demande, date de dépôt
- d) Données relatives à l'événement

Date de l'événement	Code national	Code selon la norme ST.27	Code de situation	Données supplémentaires (facultatif)
2009.09.11	PA0109	A12	A-0-1-A10-A12-PA0109	
2009.09.23	X000	P18	A-1-1-A10-P18-X000	
2010.03.19	PG1501	Q12	A-1-1-A10-Q12-PG1501	
2011.02.16	X000	P13	A-1-1-A10-P13-X000	
2011.10.04	PA0201	D11	A-1-2-D10-D11-PA0201	
2011.10.04	X000	P13	A-2-2-D10-P13-X000	
2012.03.13	PA0107	A16	A-2-2-D10-A16-PA0107	
2013.05.31	PE0902	D15	A-2-2-D10-D15-PE0902	
2013.07.31	X000	P13	A-2-2-D10-P13-X000	
2013.08.26	X000	R18	A-2-2-D10-R18-X000	
2013.12.24	PE0701	D22	A-2-2-D10-D22-PE0701	
2014.03.24	PR1001	U11	A-2-4-F10-U11-PR1001	
2014.03.24	PR0701	F11	A-4-4-F10-F11-PR0701	

Date de l'événement	Code national	Code selon la norme ST.27	Code de situation	Données supplémentaires (facultatif)
2014.03.31	PG1601	Q13	A-4-4-F10-Q13-PG1601	
2016.12.29	PR1001	U11	A-4-4-F10-U11-PR1001	
2017.06.19	PA0101	G18	A-4-2-G10-G18-PA0101	
2017.06.27	X000	Q12	A-2-2-D10-Q12-X000	
2017.10.18	X000	P11	A-2-2-D10-P11-X000	
2017.11.17	X000	T11	A-2-2-D10-T11-X000	
2017.12.18	X000	P13	A-2-2-D10-P13-X000	
2017.12.28	PR1001	U11	A-2-2-D10-U11-PR1001	
2018.04.10	X000	D15	A-2-2-D10-D15-X000	
2018.09.10	X000	P13	A-2-2-D10-P13-X000	
2018.12.27	PR1001	U11	A-2-2-D10-U11-PR1001	
2019.01.15	X000	G20	A-2-4-G10-G20-X000	
2019.01.18	X000	Q13	A-4-4-G10-Q13-X000	

Exemple : US

1. Correspondances avec la norme ST.27

Informations de base

- Numéro de la demande : 13/549,373
- Type de droit de propriété industrielle : brevet national

Lien vers le registre national des brevets : <https://portal.uspto.gov/pair/PublicPair>

Événement national ou régional		Événement prévu dans la norme ST.27		Date de l'événement	Remarques
code	description	code	titre		
IEXX	Numéro de l'équipe chargée de l'examen initial	A10	Demande déposée : Une demande d'octroi d'un droit de propriété industrielle a été déposée.	2012.07.13	13/549,373 La date de dépôt effectif attribuée peut être différente selon la documentation fournie.
PG-ISSUE	Notification de publication PG-Pub	Q10	Document publié : Un document a été publié par l'office de propriété industrielle. Il peut s'agir notamment, mais pas exclusivement, de la publication d'une demande, d'un titre de propriété industrielle ou de données bibliographiques.	2012.11.08	US 2012-0283818 A1

Événement national ou régional		Événement prévu dans la norme ST.27		Date de l'événement	Remarques
code	description	code	titre		
PGM/	Date de délivrance du brevet :	F10	Droit de propriété industrielle octroyé : Un titre de propriété industrielle a été délivré en totalité ou sous une forme modifiée à l'issue d'un examen, d'un réexamen avant la délivrance ou d'un recours.	2013.04.16	8,419,788
PTER	Demande de prolongation de la durée du brevet déposée selon l'article 156 du titre 35 du Code des États-Unis d'Amérique	G18	Prolongation de la durée du brevet demandée (Une prolongation de la durée du brevet a été demandée.)	2014.04.14	Une demande de prolongation de la durée du brevet est présentée par le titulaire inscrit du brevet ou son mandataire.
PTEC	Certificat de prolongation de la durée du brevet	G20	Prolongation de la durée du brevet octroyée (Une prolongation de la durée du brevet a été octroyée).	2018.03.27	<p>Un certificat de prolongation de la durée du brevet est publié si l'USPTO détermine que le brevet remplit les conditions requises pour bénéficier d'une telle prolongation. Ce certificat fait partie intégrante du dossier du brevet.</p> <p>Note :</p> <p>Si la demande ne remplit pas les conditions requises, une notification relative à la décision finale, rejetant la demande et présentant les motifs de ce rejet, est envoyée au déposant. Le déposant dispose alors en général d'un délai de deux mois pour demander le réexamen de cette décision. Si une demande de prolongation de la durée du brevet est rejetée, le déposant doit suivre la procédure correspondante établie dans la loi de procédure administrative auprès du tribunal de district.</p>

2. Données conformes à la norme ST.27

- a) Code de l'office selon la norme ST.3 : US
- b) Date de création du fichier de données : 2019.05.01
- c) Identificateur du document
 - i. Numéro de la demande :
 - ii. Type de droit de propriété industrielle : brevet national
 - iii. Facultatif : numéro du brevet ou CCP, référence du dossier du déposant, code de langue de dépôt, catégorie de dépôt de la demande, date de dépôt
- d) Données relatives à l'événement

Date de l'événement	Code national	Code selon la norme ST.27	Code de situation	Données supplémentaires (facultatif)
2012.07.13	IEXX	A10	A-1-A10-IEXX	
2012.11.08	PG-ISSUE	Q10	A-1-Q10-PG-ISSUE	
2013.04.16	PGM/	F10	A-4-F10-PGM/	
2014.04.14	PTER	G18	A-5-G18-PTER	
2018.03.27	PTEC	G20	A-5-G20-PTEC	

Scénario 5 : Modèle d'utilité inscrit / octroyé, puis tombé en déchéance

Description

a) Une demande de modèle d'utilité a été déposée auprès d'un office de propriété industrielle. Après un examen quant à la forme, le droit de propriété industrielle a été octroyé et inscrit au registre national. Le titulaire a payé la taxe de maintien en vigueur pour la première année. Ensuite, le modèle d'utilité est tombé en déchéance pour cause de non-paiement de la taxe de maintien en vigueur.

ou

b) Scénario identique, mais avec un examen quant au fond en plus de l'examen quant à la forme.

Exemple : DE

1. Correspondances avec la norme ST.27

Informations de base

- Numéro de la demande : 20 2 013 005 057.8
- Type de droit de propriété industrielle : modèle d'utilité national

Lien vers le registre national des brevets : <https://register.dpma.de/DPMAREgister/pat/register?AKZ=2020130050578>

Événement national ou régional		Événement prévu dans la norme ST.27		Date de l'événement	Remarques
code	description	code	titre		
R000	Demande en cours d'examen préliminaire	A10	Demande déposée	2013.06.04	Il s'agit là du premier événement national rapporté dans le cas d'un nouveau modèle d'utilité; de fait, le code d'événement principal A10 est attribué pour indiquer le stade initial "Dépôt"
R160	Inscription du modèle d'utilité	F12	Droit de propriété industrielle octroyé à la suite de l'examen quant à la forme	2013.09.11	
R207	Fascicule de modèle d'utilité	Q13	Titre de propriété industrielle publié	2013.10.31	
R156	Déchéance du droit de propriété industrielle après l'expiration d'un délai de 3 ans	H13	Déchéance du droit de propriété industrielle	2017.01.03	

2. Données conformes à la norme ST.27

- a) Code de l'office selon la norme ST.3 : DE
- b) Date de création du fichier de données : 2019.01.01
- c) Identificateur du document
 - i. Numéro de la demande : 20 2 013 005 057.8
 - ii. Type de droit de propriété industrielle : modèle d'utilité national
 - iii. Facultatif :
- d) Données relatives à l'événement

Date de l'événement	Code national	Code selon la norme ST.27	Code de situation	Données supplémentaires (facultatif)
2013.06.04	R000	A10	A-0-1-A10-A00-R000	
2013.09.11	R160	F12	A-2-4-F10-F12-R069	
2013.10.13	R207	Q13	A-0-0-Q10-Q13-R207	
2017.01.03	R156	H13	N-0-6-H10-H13-R156	

Exemple : JP

1. Correspondances avec la norme ST.27

Informations de base

- Numéro de la demande : JP 2006-008XXX
- Type de droit de propriété industrielle : modèle d'utilité national

Lien vers le registre national des brevets :

Événement national ou régional		Événement prévu dans la norme ST.27		Date de l'événement	Remarques
code	description	code	titre		
	Demande de modèle d'utilité	A12	Demande nationale ou régionale déposée	2006.12.01	
	Certificat d'enregistrement d'un modèle d'utilité	Q16	Copie du titre de propriété industrielle délivrée	2007.02.13	Le JPO a un système sans examen pour les modèles d'utilité.
	Notification relative au paiement de la taxe d'enregistrement d'un modèle d'utilité	U11	Taxe de renouvellement ou de maintien en vigueur acquittée dans sa totalité	2010.02.01	
	Radiation pour cause de non-paiement de la taxe annuelle avant la date d'expiration du droit	U13	Taxe de renouvellement ou de maintien en vigueur non acquittée	2011.01.31	
	Date d'expiration du droit	H13	Déchéance du droit de propriété industrielle	2011.01.31	

2. Données conformes à la norme ST.27

- a) Code de l'office selon la norme ST.3 : JP
- b) Date de création du fichier de données : 2019.04.02
- c) Identificateur du document
 - iv. Numéro de la demande : JP 1997-504XXX
 - v. Type de droit de propriété industrielle : brevet national
 - vi. Facultatif : numéro du brevet ou CCP, référence du dossier du déposant, code de langue de dépôt, catégorie de dépôt de la demande, date de dépôt
- d) Données relatives à l'événement

Date de l'événement	Code national	Code selon la norme ST.27	Code de situation	Données supplémentaires (facultatif)
2006.12.01	X000	A12	A-2-2-A10-A12-X000	
2007.02.13	X000	Q16	A-2-4-Q10-Q16-X000	
2010.02.01	X000	U11	A-4-4-U10-U11-X000	
2011.01.31	X000	U13	U-4-0-U10-U13-X000	
2011.01.31	X000	H13	U-0-0-H10-H13-X000	

Exemple : KR

1. Correspondances avec la norme ST.27

Informations de base

- Numéro de la demande : 20-2013-0008135
- Type de droit de propriété industrielle : modèle d'utilité

Lien vers le registre national des brevets : <http://eng.kipris.or.kr/enghome/main.jsp>

Événement national ou régional		Événement prévu dans la norme ST.27		Date de l'événement	Remarques
code	description	code	titre		
UA0108 UA0201	[Demande d'enregistrement de modèle d'utilité] Demande d'enregistrement de modèle d'utilité	A12 D11	Demande nationale ou régionale déposée Examen quant au fond demandé	2013.10.02	
	[Constitution d'un mandataire] Rapport sur le mandataire (représentant)	R17	Changement concernant le mandataire inscrit	2014.05.13	
	Demande de recherche sur l'état de la technique	D13	Recherche demandée	2014.08.09	
	Rapport sur l'état de la technique	D14	Rapport de recherche publié	2014.09.15	
UE0902	Notification des motifs de refus	D15	Rapport d'examen publié	2014.11.26	
	[Opinion relative à la notification des motifs de refus] Opinion écrite (réponse et exposé des motifs par écrit)			2015.01.20	
	[Modification de la description, etc.] Modification	P13	Demande modifiée	2015.01.20	
UG1501	Mise à la disposition du public de la demande	Q12	Demande publiée	2015.04.10	

Événement national ou régional		Événement prévu dans la norme ST.27		Date de l'événement	Remarques
code	description	code	titre		
UE0701	Décision relative à l'octroi	D22	Octroi prévu d'un droit de propriété industrielle	2015.04.20	
UR1002 UR0701	[Taxe d'inscription du brevet] Modalité de paiement Paiement de la taxe d'inscription Inscription de l'établissement	U11 F11	Taxe de renouvellement ou de maintien en vigueur acquittée dans sa totalité Droit de propriété industrielle octroyé à la suite de l'examen quant au fond	2015.05.28	
UG1601	Publication de l'inscription	Q13	Titre de propriété industrielle publié	2015.06.03	
	Notification relative à la modification d'informations concernant le déposant	R18	Modification des coordonnées des parties inscrite	2016.12.16	
UC1903	Non-paiement de la taxe annuelle	U13	Taxe de renouvellement ou de maintien en vigueur non acquittée	2018.05.29	
	Enregistrement de l'extinction	H13	Déchéance du droit de propriété industrielle	2019.03.08	Date de la survenue de la cause de l'enregistrement : 2018.05.29. Cause de l'enregistrement : défaut de paiement de la taxe d'enregistrement

2. Données conformes à la norme ST.27

- a) Code de l'office selon la norme ST.3 : KR
- b) Date de création du fichier de données : 2019.05.01
- c) Identificateur du document
 - i. Numéro de la demande :
 - ii. Type de droit de propriété industrielle : brevet national
 - iii. Facultatif : numéro du brevet ou CCP, référence du dossier du déposant, code de langue de dépôt, catégorie de dépôt de la demande, date de dépôt
- d) Données relatives à l'événement

Date de l'événement	Code national	Code selon la norme ST.27	Code de situation	Données supplémentaires (facultatif)
2013.10.02	UA0108	A12	A-0-1-A10-A12-UA0108	
2013.10.02	UA0201	D11	A-1-2-D10-D11-UA0201	
2014.05.13	X000	R17	A-2-2-R10-R17-X000	
2014.08.09	X000	D13	A-2-2-D10-D13-X000	
2014.09.15	X000	D14	A-2-2-D10-D14-X000	

Date de l'événement	Code national	Code selon la norme ST.27	Code de situation	Données supplémentaires (facultatif)
2014.11.26	UE0902	D15	A-2-2-D10-D15-UE0902	
2015.01.20	X000	P13	A-2-2-D10-P13-X000	
2015.04.10	UG1501	Q12	A-2-2-D10-Q12-UG1501	
2015.04.20	UE0701	D22	A-2-2-D10-D22-UE0701	
2015.05.28	UR1002	U11	A-2-4-F10-U11-UR1002	
2015.05.28	UR0701	F11	A-4-4-F10-F11-UR0701	
2015.06.03	UG1601	Q13	A-4-4-F10-Q13-UG1601	
2016.12.16	X000	R18	A-4-4-F10-R18-X000	
2018.05.29	UC1903	U13	A-4-4-U00-U13-UC1903	
2019.03.08	X000	H13	T-4-6-H10-H13-X000	

[L'annexe II suit]

Proposition de l'équipe d'experts concernant les extensions relatives aux procédures

Le Bureau international a proposé à l'équipe d'experts les 15 types de procédure ci-après pour décrire l'ensemble des événements figurant dans la norme ST.27. Cette proposition est en train d'être examinée par l'équipe d'experts.

Procédure	Nombre d'événements figurant dans la norme ST.27	Code d'extension possible	Description
demande	27	req	Demande d'un certain type. Les demandes sont généralement utilisées pour des points précis concernant une seule question ou des questions étroitement liées.
rejet	14	rjt	Une demande a été rejetée.
acceptation	9	acc	Une demande a été acceptée.
résultat (important)	16	otc	Indique un résultat ou une décision (importante) durant le cycle de vie de la demande ou du droit de propriété industrielle, marquant souvent la fin d'un stade du traitement. Ce code diffère des événements relatifs à l'acceptation en termes de complexité du traitement. Les événements relatifs au résultat requièrent généralement beaucoup plus de temps, de ressources et d'échanges pour parvenir à un résultat, et donc d'examiner de nombreuses questions.
modification	20	mod	Modification de documents ou de données inscrites.
suspension	18	dis	Suspension du traitement, sauf en cas de réactivation.
inscription	18	rcd	Inscription d'informations liées à la demande ou au droit de propriété industrielle, concernant par exemple les titulaires, les déposants ou les preneurs de licence.
dépôt	12	fil	Dépôt d'une demande ou d'un document d'un tiers.

Procédure	Nombre d'événements figurant dans la norme ST.27	Code d'extension possible	Description
radiation	12	can	Radiation d'un élément associé à la demande ou au droit de propriété industrielle.
publication	7	pub	Des informations ou des documents ont été mis à la disposition du public.
paiement	6	pay	Un paiement a été effectué ou n'a pas été effectué.
réactivation	5	rve	Réactivation d'une demande ou d'un droit de propriété industrielle.
commencement	5	com	Une procédure a commencé.
finalisation ou émission	3	cmp ou iss	Un type de document a été finalisé. Ou : un type de document a été émis. <i>[Note : un de ces codes devrait être choisi comme extension. Les discussions sont encore en cours au sein de l'équipe d'experts en ce qui concerne le code à retenir.]</i>
autre	4	oth	Événements dont la procédure n'a pas été définie ou n'entrant pas dans la liste actuelle de types de procédure.

[Fin de l'annexe II et du document]